



Bulletin Municipal N°5 - Janvier 2020



La Forêt-sur-Sèvre

l'énergie commune

et ses communes déléguées Montigny, La Ronde, Saint Marsault



Concours « Les petits champions de la lecture », finale départementale - 3 mars 2018



Inauguration de la nouvelle salle omnisports - 8 juin 2018



Concert de la Chorale Oecuménique de Moncutant à la Chapelle de l'Ouvroir - 17 juin 2018
Association des Amis du Patrimoine du Grand La Forêt



Coupe de France 4^{ème} tour Forza ESB - FC Bressuire
30 septembre 2018



Festival Eclat de Voix « Coccinelle Demoiselle » au multi-accueil « Pom d'Happy » - 10 octobre 2018



Raconte-moi des histoires à la bibliothèque - Toussaint 2018

SOMMAIRE

- > L'année 2018 en images p.2
- > Edito du Maire p.3
- > Equipe municipale p.4 à 5
- > Services municipaux p.6
- > Infos pratiques p.7 à 9
- > Annuaire des associations p. 10 à 11
- > Annuaire économique, médical et paramédical p.12
- > Annuaire enfance p.13
- > Agglomération du Bocage Bressuirais p.14
- > Annuaire de l'Agglo 2B p.15
- > Budget de la commune p.16
- > Plans du territoire / La Forêt sur Sèvre p.17 et 24
- > Plans du territoire / Montigny p.18 à 19
- > Plans du territoire / La Ronde p.20 à 21
- > Plans du territoire / Saint Marsault p.22 à 23
- > Etat-civil 2018-2019 p.25
- > Affaires scolaires p.26 à 27
- > Communication - Valorisation du patrimoine culturel p.28 à 29
- > Affaires sociales p.30 à 31
- > Vie locale, Vie associative p.32
- > Cadre de vie - Développement durable - Environnement p.33 à 35
- > Entretien et rénovation du patrimoine communal p.36 à 38
- > L'année 2019 en images p.39
- > La nouvelle salle de la Baie des champs à La Ronde p.40

ÉDITO DU MAIRE



En ce début d'année 2020 et en cette fin de mandature, après les réjouissances des fêtes de Noël et de fin d'année, nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Encore une fois, l'année 2019 s'est terminée avec un temps fort, le Téléthon qui a connu un vif succès, notamment grâce à une grande implication et à la solidarité de nombreux Foréziens. Merci à tous les organisateurs et

animateurs.
Je voudrais aussi commencer par saluer Monsieur et Madame Sireau qui étaient bouchers depuis 1987 sur la Commune et qui viennent de prendre leur retraite le 30 novembre dernier. Le local commercial communal qu'ils occupaient est équipé d'une chambre froide et d'une vitrine réfrigérée. La municipalité met tout en œuvre pour installer un nouveau commerce à cet endroit.
L'offre de soins étant essentielle pour la survie d'une Commune, nous avons commencé les travaux de réhabilitation de la Maison Thomazeau en cabinet de santé courant novembre. Actuellement, le désamiantage est terminé, et la rénovation de la toiture est bien avancée. Le chantier doit se terminer à la fin du mois de juin 2020.
Les travaux de la Rue Monseigneur Vion se poursuivent : dès la fin des travaux d'assainissement en janvier 2020, l'enfouissement des réseaux électriques aériens va suivre, puis les travaux de rénovation du réseau d'eau potable, et enfin les travaux d'aménagement de sécurité et de voirie devraient débuter au mois de mai 2020. Je remercie les riverains d'être patients en ayant bien conscience de la gêne que ces travaux génèrent au quotidien.
En ce début d'année, l'école privée a déménagé le site de La Forêt afin d'intégrer le nouveau bâtiment réalisé sur le site de Saint Marsault. Ce regroupement a conduit la Commune à réorganiser le bâtiment du «Théâtre» afin de pouvoir optimiser l'espace du restaurant scolaire en vue de pouvoir accueillir l'ensemble des élèves de l'école privée. Ce bâtiment sera aussi mis à disposition de l'association Familles Rurales, en dehors des horaires d'utilisation du restaurant scolaire, afin de pouvoir proposer un accueil périscolaire adapté.

Nos associations se portent bien et la Commune poursuit ses efforts d'amélioration des équipements dans le but d'accompagner cette dynamique associative indispensable pour développer du lien social entre les habitants. Je ne peux que vous encourager à prendre toute votre place au sein de ces associations que ce soit en tant que pratiquant ou que bénévole. Aujourd'hui, plus qu'hier, nous prenons conscience que nous sommes face à des défis : défi environnemental, défi du développement de nos territoires, défi de l'éducation et de la transmission des valeurs. C'est grâce à la mobilisation de chacun que nous pourrions les relever. Sachons cultiver cet état d'esprit.
Les derniers chiffres officiels du recensement montrent dans notre commune un accroissement de 0,6% du nombre d'habitants par an entre 2014 et 2018. Ce chiffre est largement au-dessus de la moyenne départementale et je m'en félicite.
Avec ma reconnaissance à l'équipe municipale et au personnel pour leur engagement, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches.
Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2020.

Direction de la publication : Thierry Marolleau

Coordination : Caroline Baudouin, adjointe et les membres de la commission « Communication »

Crédits photographiques : Montgolfière Loisirs (couverture) - Mairie de La Forêt sur Sèvre - Agglo2B - ES Bocage - Loustic Raid - Comité des fêtes de SM - Familles Rurales LF - Ecole des Quatre Saisons - Ecole La Farandole Saint Sauveur - Jacques Pellerin (p.33) GODS

Thierry Marolleau

Maire de La Forêt Sur Sèvre

Vice-Président du Conseil Départemental

Vice-Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais



Thierry MAROLLEAU
Maire
Conseiller communautaire

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le bureau municipal



Caroline BAUDOUIN
1^{ère} adjointe
« Communication - Valorisation du patrimoine culturel »
Conseillère communautaire



Guy BRÉMAUD
2^{ème} adjoint
« Services techniques »
Maire-délégué de Saint Marsault



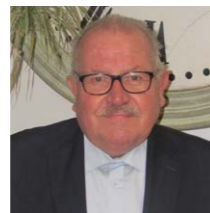
Serge CHAREILLE
3^{ème} adjoint
« Entretien et rénovation du patrimoine communal »
Maire-délégué de Montigny



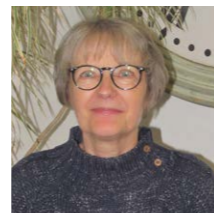
Yvon ABELARD
4^{ème} adjoint
« Cadre de vie, Environnement, Développement durable »
Maire-délégué de La Ronde



Nathanaël de FOMBELLE
5^{ème} adjoint
« Affaires scolaires »

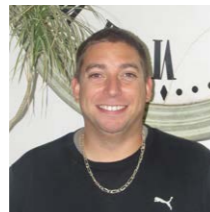


Daniel MOREAU
Conseiller municipal délégué
« Vie locale, vie associative »



Eliane AUBINEAU
Conseillère municipale déléguée
« Affaires sociales »

Les conseillers municipaux



Charly CORNUAU
Conseiller municipal



Delphine COURILAUD
Conseillère municipale



Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



Jimmy DUFLOS
Conseiller municipal



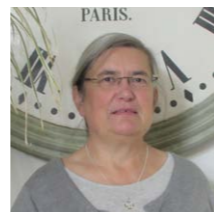
Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



Maryse NOURISSON-ENOND
Conseillère municipale



Nathalie SOULARD
Conseillère municipale



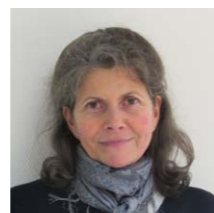
Bernadette VALLETTE
Conseillère municipale



Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



Bruno BONNET
Conseiller municipal



Carole MAZET
Conseillère municipale

PERMANENCES DES ÉLUS

• **Thierry Marolleau, Caroline Baudouin et Nathanaël de Fombelle** reçoivent sur rendez-vous auprès de la Mairie. Tél. 05.49.80.86.42

- **Serge Chareille :** présent à la Mairie annexe de Montigny - jeudi de 16h00 à 18h00.
- **Yvon Abelard :** présent à la Mairie annexe de La Ronde - jeudi de 10h30 à 12h30.
- **Guy Brémaud :** présent à la Mairie annexe de Saint Marsault - jeudi de 16h00 à 18h00.

REPRÉSENTATIONS à l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo 2B)

- **Thierry Marolleau :** Conseiller communautaire
10^{ème} Vice-Président en charge des services techniques et de la mutualisation
Membre de la commission « Affaires économiques et foncières »
- **Caroline Baudouin :** Conseillère communautaire
Membre de la commission « Culture »
Membre de la commission « Tourisme »
Membre du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- **Guy Brémaud :** Membre de la commission « Aménagement du territoire et urbanisme »
- **Serge Chareille :** Membre de la commission « Assainissement »
- **Yvon Abelard :** Membre de la commission « Développement durable »
Membre de la commission « Déchets »
- **Nathanaël de Fombelle :** Membre de la commission « Enfance - Petite enfance »
Membre de la commission « Politique de la ville - Jeunesse »

• **Vous souhaitez contacter un membre du Conseil municipal,** vos élus disposent d'une adresse mail. Pour les contacter prenom.nom@laforetsursevre.com

DÉSIGNATIONS

- **SIEDS :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Guy Brémaud
- **SVL :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Yvon Abelard
- **CNAS :** Guy Brémaud

Cette année, zoom sur le Syndicat du Val de Loire (SVL) ...

Le Syndicat du Val de Loire (SVL) est un service public créé en 1956 dans le but de mettre en place un réseau de distribution d'eau potable sur tout le territoire du Nord Deux-Sèvres.

Aujourd'hui, le SVL approvisionne en eau potable plus de 84 000 habitants du Nord Deux-Sèvres, soit 46 communes. Il a la charge complète du service, à savoir la gestion, la production et la distribution de l'eau potable, ainsi que les études et la réalisation des travaux.

Le SVL est propriétaire des réseaux et réalise l'ensemble des investissements (travaux neufs et renouvellement), mais n'assure pas la gestion du réseau et des abonnés. Celle-ci est confiée à l'exploitant du SVL (VEOLIA à Bressuire depuis 2015), qui assure l'entretien du réseau, répare les fuites, relève les compteurs et assure la facturation des abonnés.

www.svl79.fr



Pierre de La Roche
Saint André
Directeur Général
des Services

**La commune compte
22 agents, œuvrant
dans les Services
Administratifs,
Techniques, Scolaires et
Entretien des locaux.**

Damien Chartier a été recruté en juillet 2018 pour compléter l'équipe « espaces verts », suite au départ d'Aurélien Laplace. Amélie Dauger, directrice générale depuis août 2014, a choisi de quitter les services en octobre 2018 pour se rapprocher de son domicile. Ghislaine Baudouin, agent administratif depuis 1993, a fait valoir ses droits à la retraite fin juin 2019. Nous les remercions sincèrement toutes les deux, pour leur professionnalisme et leur investissement au sein de la mairie ! Elles ont été respectivement remplacées par Pierre de La Roche Saint André et Nathalie Jarry.



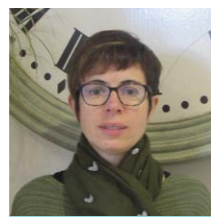
Agnès CHAUVIÈRE
école publique maternelle,
restauration scolaire,
navette de bus



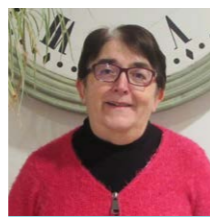
Véronique FUZEAU
École publique maternelle,
restauration scolaire

SERVICES MUNICIPAUX

Services Administratifs



Nathalie JARRY
Accueil, état-civil, élections



Ginette MERCERON
Cantine, comptabilité



Isabelle MOINET
Accueil, urbanisme



Catherine MOCQUAIS-VERDON
En disponibilité

Services Techniques



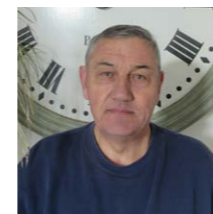
Pascal APPARILLY
Responsable bâtiments,
voirie



Flavien BLÉNEAU
Bâtiments, voirie



Yvon BONNIN
Bâtiments, voirie



Jean-Pierre BROSSET
Bâtiments, voirie



Cédric LOIZEAU
Responsable espaces verts



Damien CHARTIER
Espaces verts



Maxime DE MAGALHAES
Espaces verts

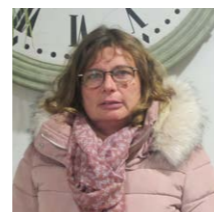
Services Scolaires, Entretien des locaux



Sabine DURET
Restauration scolaire,
entretien des locaux



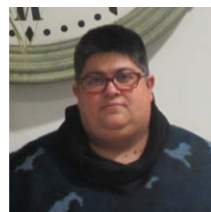
Isabelle DUVIN
Restauration scolaire,
entretien des locaux



Christelle FALOURD
Restauration scolaire



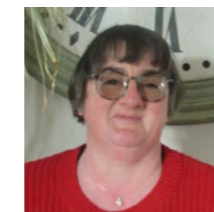
Donna FAULKNER
Entretien des locaux, restauration
scolaire, navette de bus



Barbara LECLÈRE
École publique maternelle,
restauration scolaire



Janine MICHOT
Restauration scolaire, navette
de bus, entretien des locaux



Marie-Françoise MILCENT
Restauration scolaire, navette
de bus, entretien des locaux



Nelly VRIGNAULT
Restauration scolaire

INFOS PRATIQUES

Démarches administratives

> Carte nationale d'identité, passeport

Pour établir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des mairies équipées du dispositif :

Cerizay 05.49.80.57.11
Moncutant 05.49.72.60.44
Bressuire 05.49.80.49.80
Mauléon 05.49.81.17.00

Documents à fournir :

- Le récapitulatif de la pré-demande en ligne (à effectuer sur le site de l'ANTS : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>)
- Une photo d'identité
- Un justificatif de domicile récent (facture eau, électricité, téléphone, dernier avis d'imposition ...)
- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois s'il s'agit d'une première demande ou si l'ancien titre est périmé depuis plus de 5 ans.

Tarifs :

Carte nationale d'identité : première demande et renouvellement gratuit ; 25 € en cas de perte ou vol
Passeport : majeur 86 € ; 15-18 ans 42 € ; moins de 15 ans 17 €

> Carte grise, permis de conduire

Pour obtenir une carte grise ou un permis de conduire : <http://www.ants.gouv.fr>

> Listes électorales

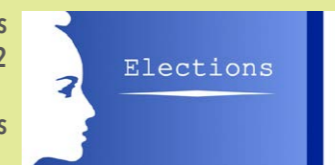
Pour vous inscrire, vous pouvez :

Venir à la mairie avec les pièces exigées (photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile)

Vous inscrire par internet : <https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=particulier>

A noter ! Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

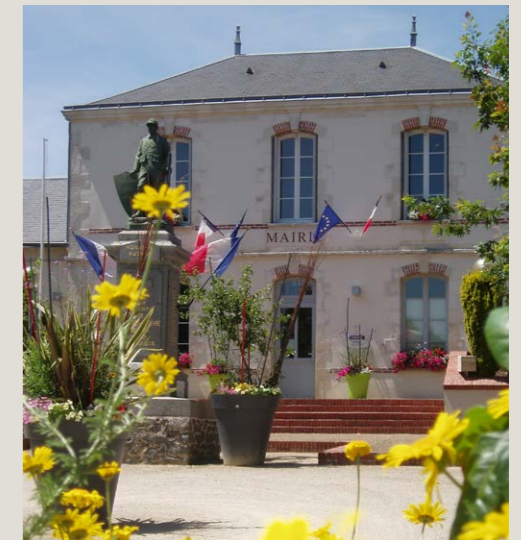
Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.



> Recensement citoyen

Tout jeune Français dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat ...). Comment procéder ?

Il faut se présenter à la mairie de son domicile muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité et livret de famille ou acte de naissance. Une attestation de recensement, à conserver précieusement, sera délivrée.



Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Mairie principale

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clemenceau

Tél. 05.49.80.86.42

mairie@laforetsursevre.com

lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00

mardi : 8h30-12h30

mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00

jeudi : 8h30-12h30 et 14h00-15h30

vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Mairies annexes

> Montigny

4 rue des lavandières

Tél. 05.49.80.52.56

montigny@laforetsursevre.com

jeudi : 16h00-18h00

> La Ronde

1 place de l'Eglise

Tél. 05.49.72.76.46

laronde@laforetsursevre.com

jeudi : 10h30-12h30

> Saint Marsault

12 rue de la Vendée

Tél. 05.49.80.87.51

saintmarsault@laforetsursevre.com

jeudi : 16h00-18h00

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

SAMU : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18 Appel d'urgence européen : 112
Pharmacie de garde : pour connaître la pharmacie de garde à proximité de votre domicile dans la région Nouvelle-Aquitaine, consultez le site RésoGardes ou appelez le 3237.

Assistante sociale

Sur rendez-vous au 05.49.65.05.07 (Maison du Conseil départemental, Parc de Bocapôle à Bressuire)

Aide à domicile

Contactez l'ADMR au 05.49.72.25.78 pour le secteur de La Forêt sur Sèvre, La Ronde, Saint Marsault
05.49.72.63.46 pour le secteur de Montigny

Portage de repas

CIAS du Bocage Bressuirais
Tél. 05.49.81.75.75

Véolia (eau)

Tél. 05.61.80.09.02

Séolis (électricité)

Tél. 0 969 397 901

Gaz de France

Tél. 0 969 324 324

Agglo2B, service ordures ménagères

Tél. 05.49.81.15.15

Permanences

CPAM

5, rue du Pas des Pierres 79140 Cerizay
Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h, uniquement sur rendez-vous au 3646

MSA

146 bis, boulevard de Poitiers 79300 Bressuire
Tous les mardis et jeudis de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00, uniquement sur rendez-vous au 05.49.43.86.79

CARSAT (retraite)

Le village, 2, avenue d'Angers 79300 Bressuire
Uniquement sur rendez-vous 09.71.10.39.60

FNATH (association des accidentés de la vie)

3, boulevard Alexandre 1^{er} 79300 BRESSUIRE
Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois de 9h à 12h
Uniquement sur rendez-vous au 05.49.24.12.24

CAF

> Cerizay, au centre médico-social - 12, allée du midi
> Bressuire, 24bis, rue Roger Salengro, sur rendez-vous uniquement le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h. Sur rendez-vous au 0 810 25 79 10 (donner son n° allocataire et son code confidentiel)

ADIL (Agence Départementale l'Information sur le Logement)

> Bressuire
le 1^{er} et 3^{ème} mardi de 9h à 12h / le 4^{ème} jeudi de 14h à 16h (uniquement sur rendez-vous)
> Mauléon
le 1^{er} et 3^{ème} mardi de 13h30 à 16h
> Moncutant
le 3^{ème} lundi de 14h à 16h15 (uniquement sur rendez-vous)
Tél. 05.49.28.08.08

Urbanisme

Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

3 lotissements s'offrent à vous ...
Renseignez-vous auprès de la Mairie au 05.49.80.86.42

> Maréchal Ferrant 2 (Montigny) à partir du printemps 2020

12 parcelles de 244 m² à 948 m². Prix de vente : 25,00 € le m²

> La Fleur du Levant (La Ronde)

6 parcelles de 550 m² à 783 m². Prix de vente : 17,50 € le m²

> L'Aubépine (Saint Marsault)

1 parcelle de 901 m². Prix de vente : 17,50 € le m²



Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison ?

N'oubliez pas de venir en mairie réaliser une déclaration préalable ou une demande de permis de construire !

La déclaration préalable est une autorisation qui est exigée pour la réalisation de travaux. Elle est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- > **construction (garage, dépendance ...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m².** En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située en zone urbaine et si ni la surface de plancher ou l'emprise au sol nouvellement créée n'a pour effet de porter la surface totale au-delà de 149 m² ;
- > **construction de murs, clôture, plantation de haie ...**
- > **construction de piscine**
- > **travaux sur l'aspect extérieur d'une construction**

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à partir de la date du dépôt de la demande. Dans certains cas (Monuments Historiques...), le délai d'instruction peut être plus long, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie. Pour les autres types de travaux, c'est un permis qui doit être déposé.

Attention, selon que vous habitez dans une zone ou une autre (agricole, urbanisée...), les incidences ne sont pas les mêmes pour les travaux d'extension, de réhabilitation que vous envisageriez. Le règlement du plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme à l'échelle de la commune. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe des règles générales d'utilisation du sol.

La demande de permis de construire est obligatoire :

- pour tous travaux dont l'emprise au sol ou la surface de plancher est supérieure ou égale à 20m² (construction d'une maison ...),
- dans le cas d'un agrandissement de maison, si les travaux conduisent à franchir les 150 m² de surface de plancher.

Du Plan local d'urbanisme (PLU) de La Forêt sur Sèvre au Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) de l'Agglo2B

En décembre 2015, L'Agglomération du Bocage Bressuirais, désormais compétente, a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur l'ensemble du territoire.

Les études et diagnostics divers se sont succédés ces quatre dernières années (PADD, Diagnostic Zones Humides, Plan paysage, ...). Lors de sa séance du 17 décembre 2019, le Conseil communautaire a validé l'arrêt du Projet de PLUI. Le Projet arrêté va ensuite être présenté devant le Conseil municipal qui devra donner un avis. Une fois recueilli l'ensemble des avis des conseils municipaux des Communes membres, le projet sera présenté aux Personnes publiques associées (Services de l'Etat, ...), puis soumis à enquête publique. Le PLUI deviendra normalement applicable à la fin de l'année 2020.

D'ici là, notre PLU reste le document applicable.

Vous pouvez le consulter en mairie ou sur notre site internet www.laforetsursevre.com

Annuaire des associations

Social, humanitaire

ZOOM SUR LES LOUSTIC RAID

Anaïs, Justine et Kathleen, trois jeunes Forésiennes ont créé leur association afin de participer à l'édition 2019 de l'Europ'Raid ! Nos 3 compères sont rentrées de leur raid humanitaire en 205 le 18 août dernier après 3 semaines sur les routes d'Europe et le dépôt de 120 kg de fournitures auprès de l'Association « Quedra Sociale Murialdo » à Fier en Albanie. Un belle initiative... qui peut donner des idées ! BRAVO !



Un projet en quelques chiffres : 10 000 km parcourus en 22 jours ; 20 pays traversés (France, Suisse, Italie, Autriche, Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Albanie, Grèce, Macédoine, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Pologne, République Tchèque, Allemagne, Pays-Bas, Belgique).

ASSOCIATION « MICHÈLE BONNIN »

Françoise ROY (membre)

<http://michelebonnin-burkina.com>

Tél. 06 20 82 25 23

25 avril 2020 : 20 ans de l'association !

ADMR LA FORÊT, LA RONDE, ST MARSAULT, ST ANDRÉ SUR SÈVRE

Jeanne CHARRIER (présidente)

<https://www.admr.org/associations/admr-la-foretsevre>

Email : admr.laforet@fede79.admr.org

Tél. 05 49 72 25 78

ADMR MONTIGNY, COURLAY, CHANTELOUP

Maryvonne AYRAULT (responsable secteur)

Email : admr.courlay@fede79.admr.org

Tél. 05 49 72 63 46

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Charles-Henri BLAUD (président)

Tél. 05 49 80 04 07

SECOURS CATHOLIQUE

Bernadette FERRIERE (responsable antenne)

<http://poitou.secours-catholique.org>

Tél. 06 31 61 30 91

ALCOOL ASSISTANCE

Alain MIGEON (président)

<https://www.alcoolassistance.net>

Tél. 05 49 65 25 50

Culte

COMMUNAUTÉ LOCALE LA FORÊT SUR SÈVRE

Patrick VALLETTE (délégué local)

Tél. 05 49 80 88 25

COMMUNAUTÉ LOCALE MONTIGNY

Geneviève OLIVIER (déléguée locale)

Tél. 05 49 80 58 27

COMMUNAUTÉ LOCALE LA RONDE

Marie-Line MORIN (déléguée locale)

Tél. 05 49 72 76 59

COMMUNAUTÉ LOCALE SAINT MARSAULT

Françoise LAINE (déléguée locale)

Tél. 09 65 22 64 16

Patriotisme

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

LA FORÊT SUR SÈVRE

Jean-Claude BARRET (président)

Tél. 05 49 80 54 36

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

MONTIGNY

Michel CORBIN (président)

Tél. 05 49 80 00 99

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

LA RONDE

Robert FERRET (président)

Tél. 05 49 72 72 16

UNC AFN ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

SAINT MARSAULT

Alphonse CORNUAUD (président)

Tél. 05 49 80 88 56

SOUVENIR FRANÇAIS

Jean-Claude BARRET (délégué)

Tél. 05 49 80 54 36

VMB79 VÉHICULES MILITARIA DU BOCAGE

Philippe DEZAUTEZ (président)

Email : association.vmb79@gmail.com

Tél. 05 49 81 24 40

Nature

ACCA LA FORÊT SUR SÈVRE

Joseph COGNY (président)

Tél. 05 49 80 82 12

ACCA MONTIGNY

Rodolphe NAULEAU (président)

Tél. 07 71 03 13 79

ACCA LA RONDE

Alain BILLAUD (président)

Tél. 05 49 72 77 33

ACCA SAINT MARSAULT

André BOIZUMAULT (président)

Tél. 05 49 80 85 94

Sport - Loisirs

ES BOCAGE

Tony ETAVARD (président)

<https://es-bocage.footeo.com>

Tél. 06 88 32 71 07

8 février 2020 : 25 ans du club !

ENTENTE FORÉSIENNE DE BASKET BALL (EFBB)

Cécile BREMAUD (présidente)

<http://club.quomodo.com/efbb>

Email : entente.foresienne@gmail.com

Tél. 05 49 72 08 21

US TENNIS DE TABLE MONTIGNY

Fabrice COURILLAUD (président)

<https://www.facebook.com/Laurent79380>

Tél. 05 49 80 89 46

TENNIS DE TABLE LA RONDE

Julien MEULIN (président)

Tél. 06 68 33 05 05

CLUB DE TENNIS

Yohan ROUSSELOT (président)

Tél. 06 99 66 44 64

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA FORÊT

Nicole DESOBEAUX (présidente)

Tél. 05 49 80 84 35

CLUB BOULES EN BOIS « LES ÉCHOS »

Jean-Claude BARRET (président)

Tél. 05 49 80 54 36

CLUB PÉTANQUE LOISIRS « LES ÉCUREUILS »

Yves ROUSSELOT (président)

Tél. 05 49 80 86 27

Marie-Odile RENOUX (section Tac-Tik)

Tél. 05 49 80 83 95

CLUB MOTO « LES LOUPS KIDS »

Sébastien CORNUAULT (président)

Tél. 05 49 65 54 78

DANSE EN LIGNE « L'HIRONDELLE »

Fabienne VERGNAUD (présidente)

Tél. 05 49 72 79 29

RANDONNEURS PÉDESTRES DU CANTON

Jacques VINCONNEAU (président)

<http://cerizette.79140.free.fr/Rand-P-Cerizay/>

Tél. 05 49 80 00 06

CLUB DE TAROT « LE FORÉSIEN »

Serge JOSELON (président)

Tél. 05 49 74 38 58

CRÉATION ARTISTIQUE « LA RONDE DES CAMÉLIAS »

Gérard GLOAGUEN (président)

Tél. 05 49 80 81 47

Animation

ZOOM SUR LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES DE SAINT MARSAULT

Après plusieurs mois de « veille », le Comité des fêtes s'est recréé ! Autour de Christophe GELINEAU, président, 11 membres : Sabrina BARBEAU (trésorière), Nathalie BERNARDIN (secrétaire), Emmanuel BREC, Freddy CHARRON, Charly CORNUAU, Sylvie FORTIN,



Sandra MAZEAU, Isabelle MOUSSEAU, Sandrine PEREIRA, Jérémy PINEAU, Ludovic RACAUD. Une belle initiative que nous ne pouvons qu'encourager !

Octobre 2020 : soirée à Saint Marsault ! (date non connue à ce jour)

COMITÉ DES FÊTES MONTIGNY

Hervé MICHOT (président)

Tél. 05 49 80 50 54

19 juillet 2020 : fête à Montigny !

COMITÉ DES FÊTES LA RONDE

André AUBINEAU (président)

comitedesfeteslaronde@gmail.com

Tél. 05 49 72 70 71

15 août 2020 : fête à La Ronde, moules frites !

COMITÉ DES JEUNES SAINT MARSAULT

Grégory GABARD (président)

Tél. 06 33 01 74 47

CLUB « LA BONNE ENTENTE » MONTIGNY

Roger BROSSARD (président)

Tél. 05 49 80 58 06

CLUB « L'AMITIÉ RONDELAISE » LA RONDE

Jeanne DELAHAYE (présidente)

Tél. 05 49 72 71 14

CLUB « L'AMITIÉ MARTIALAISE » SAINT MARSAULT

René TALON (président)

Email : clubamitiesmartialais@gmail.com

Tél. 05 49 80 87 98

14 mai 2020 : 40 ans du club !

Patrimoine

ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE DU GRAND LA FORÊT

Jean-Noël BODIN (président)

Tél. 06 62 73 29 69

Annuaire économique, médical et paramédical

Artisans, commerçants

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Caroline et Fabrice Gaborieau
35 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05.49.80.87.14

COIFFURE

Salon Crea'tifs
Virginie Pouzet
23 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05.49.80.88.20

RESTAURANT - TRAITEUR - HÔTEL

Le Cheval Blanc (Hôtel - Restaurant)
Anna et Benjamin Cousseau
36 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)
www.aubergeduchevalblanc79.fr
Tél. 06.49.80.86.35

La Table Ronde (Traiteur - Restaurant)

Jean-François Bobineau
Panièvre (LF)
https://le-commerce.wixsite.com/bobineau-traiteur
Tél. 05.49.65.48.18

GARAGES

Belle Auto
Charly Cornuau
28 rue Puy Cantin (SM)
Tél. 05.49.80.84.62

Marc Sireau

29 bis rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05.49.80.83.02

Entreprises

METALLERIE

GSCM
Parc économique de l'Ouchette (LF)
http://www.gscm-acier-fabrication.fr
Tél. 09 77 89 17 89

TRANSPORT

SARL Marolleau (volailles et lapins vivants)
5, La Gouinière (LR)
Tél. 05 49 72 82 43

SLT (transport frigorifique, produits alimentaires)

59, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)
http://www.slt-services-locations-transports.fr
Tél. 05 49 74 51 43

Transports Ayrault (animaux vivants)

10, Le Vivier (MY)
Tél. 05 49 80 05 91

Dominique Bonnin (Carrosserie Auto)

6 Le Vivier (MY)
Tél. 05.49.80.54.85

MÉCANIQUE AGRICOLE

Etablissements Auriau
16 Le Vivier (MY)
Tél. 05.49.80.10.31

PAYSAGISTE

Nicolas Coupri
4 rue du Plessis Mornay (LF)
Tél. 06.73.44.77.00

TRAVAUX AGRICOLES

Jean-Claude Enond
1 Le Beugnon (MY)
Tél. 06.07.09.94.51

TRAVAUX ADMINISTRATIFS, SECRÉTARIAT

Buroservices - Evelyne Bodin
15 rue du Dr Goupille (LF)
Tél. 06.79.02.31.69

BAR - TABAC - PRESSE - AGENCE POSTALE

Jany Ayrault
54 rue du Mal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05 49 80 84 40

ATELIERS CRÉATIFS

La Parenthèse éco - Isabelle Goizet-Reigné
7 rue Beau Soleil (MY)
www.la-parenthese-eco.wixsite.com/ateliers
Tél. 06.79.02.31.69

HABILLEMENT

Bocage Avenir Couture
76, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)
http://www.bocageavenircouture.com
Tél. 05 49 80 86 11

PRODUCTION ENGRAIS

SAS Violleau
La Gouinière (LF)
https://www.violleau.fr/fr
Tél. 05 49 80 74 01

PRODUITS COMPOSITÉS

A4 Solutions
Parc économique de l'Ouchette (LF)
http://a4solutions.fr/
Tél. 05 49 80 84 10

VANNERIE

Patrick Lambert
3 L'Auzière (SM)
www.vannerie-lambert.com
Tél. 05 49 80 82 41

ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE

Frédéric Landrit
8 Le Buisson (LR)
www.entreprise-landrit.com
Tél. 05.49.72.75.57

Christian Boussard

7 L'Ivronnière (LR)
Tél. 05.49.74.15.67

MINOTERIE

Marc Girardeau
Le Moulin Girard (SM)
Tél. 05.49.80.87.56

MAÇONNERIE

Yvan Clergeau
8 Le Beugnon (MY)
Tél. 05.49.80.18.20

TAILLE DE PIERRE, MAÇONNERIE, CARRELAGE, GRAVURE

Frédéric Mehus
6 rue de l'église (LF)
Tél. 06.72.88.62.90

ENNOBLISSEUR TEXTILE

Atelier Gritt - Margriet Barantin-Sintzen
18, rue de Saint André (LF)
https://www.facebook.com/atelierritt/
Tél. 06.87.18.56.52

Professionnels de la santé

Dr Stéphane Delabroye (Médecin)

62, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05 49 80 89 96

Dr Jean-Paul Chevance (Médecin)

61, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05 49 80 86 70

Pharmacie Corinne Thomas

39, rue Mal de Lattre de Tassigny (LF)
Tél. 05 49 80 87 23

Estelle Martineau et Nathalie Vincent (Infirmières)

7, rue du Petit Château (LF)
Tél. 05 49 80 84 46

Annuaire enfance

Relais Petite Enfance : un lieu « ressources »

Géré par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, le Relais Petite Enfance du Cézizéen « L'île aux bambins » s'adresse aux assistantes maternelles, parents et enfants.

Le Relais est un lieu :

- de renseignements :

- sur les différents modes d'accueil : accueil collectif (multi-accueil), accueil individuel (assistantes maternelles agréées, garde à domicile...)

- sur la réglementation (droits et obligations de l'employeur ou du salarié)

- de soutien à l'exercice professionnel des assistantes maternelles ou des candidats à l'agrément,

- de rencontres et d'échanges des temps collectifs, en accès libre et gratuit, sont proposés aux assistantes maternelles/parents/enfants, le vendredi de 9h30 à 11h30 dans les locaux de Trait d'Union de La Forêt sur Sèvre (à l'étage). Au programme : bricolage, manipulation, éveil musical et sensoriel, danses, motricité, chansons, comptines, temps livres, jeux libres ...

Vous pouvez consulter le planning des matinées du Relais ainsi que toute l'actualité du service petite enfance sur le site de l'Agglomération du Bocage Bressuirais : www.agglo2b.fr

Info : Valérie GELIN et Stéphanie COGNÉ

Tél. : 05 49 80 15 61 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

E-mail : ram.cerizay@agglo2b.fr



Trait d'Union : multi-accueil, ccueil périscolaire et de loisirs sur un même site !

Place Georges Clémenceau à La Forêt sur Sèvre
Une structure gérée par l'association Familles Rurales de La Forêt sur Sèvre. Céline Papin, présidente de l'association, est accompagnée de 3 autres membres bénévoles. Hélène Poyard, directrice d'association, encadre une équipe de 11 salariés.

A noter : le bâtiment "Trait d'Union" est mis à disposition de Familles Rurales pour exercer son activité, par l'Agglo2b et la commune. L'Agglo2b soutient également financièrement l'association dans le cadre de sa compétence "Enfance-Petite enfance".

>Multi-accueil « Pom d'Happy »

Il accueille les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Trois modes d'accueil : régulier, occasionnel, d'urgence.

Tél. 05 49 72 81 60

Mail : multiaccueil.pomdhappy79@gmail.com

>Accueil périscolaire et de loisirs « La Cabane magique »

Il accueille les enfants de 3 à 11 ans.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est proposé en multi-sites sur les communes de La Forêt sur Sèvre et Saint Marsault :

>La Forêt sur Sèvre : du lundi au vendredi de 7h à 8h45 et de 16h30 à 18h45

>Saint Marsault (le Théâtre) : du lundi au vendredi de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h45

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est proposé uniquement sur le site de La Forêt sur Sèvre :

>le mercredi de 7h à 18h45

>pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h à 18h45

Tél. 05 49 65 14 60

Mail : enfance.lacabanemagique@gmail.com

Les assistantes maternelles agréées sur notre commune

BELLET	Brigitte	23, rue du Plessis Mornay	La Forêt sur Sèvre	06 83 18 01 61
BERJONNEAU	Isabelle	6, rue des Ecoliers	La Ronde	06 86 67 07 76
BONNIN	Patricia	2, L'Encrevier	La Ronde	06 80 26 32 49
BOUTIN	Sophie	13, rue du Plessis Mornay	La Forêt sur Sèvre	06 34 98 35 87
BRIDONNEAU	Maryline	3, rue du Général de Gaulle	La Forêt sur Sèvre	06 08 99 14 85
CLOCHARD	Christine	12, rue des Lavandières	Saint Marsault	06 87 86 10 50
FAZILLEAU	Marie-Josèphe	8, Le Pont Germain	Saint Marsault	06 45 92 81 13
MARSAULT	Anne	1, rue de l'Orée du bois	La Forêt sur Sèvre	06 31 55 79 55
PLAUD	Nathalie	2, Le Grignon	La Ronde	06 85 24 92 35
ROUGER	Céline	2, La Bazinière	Montigny	06 01 76 97 50

Plus d'informations auprès du Relais Petite Enfance au 05 49 80 15 61

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Déchets)

Bilan positif pour la production des déchets sur le territoire de l'Agglo2b ! Les ordures ménagères résiduelles sont passées de 175 kg/habitant en 2014 à 138 kg en 2018 et probablement moins de 120 kg en 2019. Cette évolution favorable est le fait de la mise en place de l'extension des consignes de tri (tous les emballages ménagers se trient depuis ce mois de juillet) et de la nouvelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi) qui dépend, en partie, de la production d'ordures ménagères du foyer.

Tous les emballages se trient en Bocage Bressuirais !

Depuis cet été, les consignes de tri se sont simplifiées. Barquettes de fruits, de fromage, de beurre ou de viande, pots de yaourt ou de crème fraîche, films et sachets plastiques... Tous les emballages peuvent être déposés dans le bac jaune ou le conteneur de tri !

Que deviennent ces emballages ?

65% vont trouver une nouvelle vie grâce à une filière de recyclage en France ou en Europe, et ainsi être transformés en nouveaux emballages (bouteilles, flacons de lessives, de produits d'entretien...) ou en produits fabriqués (tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibres de rembourrage, vêtements polaires...).

Les 35% restant, non recyclables à ce jour, seront valorisés en énergie (notamment pour alimenter des fours de cimenteries...).

Progressivement, de nouvelles filières de recyclage pour ces plastiques se mettront en place.

Même si tous ces nouveaux emballages peuvent maintenant être recyclés ou valorisés au lieu de terminer leur vie dans un centre d'enfouissement, il est toujours préférable de trouver des alternatives pour les réduire !



La TEOMi : vos outils et vos démarches

Avec la mise en place du nouveau service de collecte, il est impératif de signaler à l'Agglo tout changement de situation dans le logement. Déménagement, vente, demande de bac, changement de volume de bac, problème de collecte, bac cassé ou volé, demande de carte, carte perdue...

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15

Comment suivre mon utilisation du service ?

Suivez votre production d'ordures ménagères sur le site Ecocito® <https://agglo2b.ecocito.com>

- Vous avez déjà créé votre compte ? Connectez-vous à l'aide de vos identifiants et suivez votre utilisation du service

- Pas encore de compte ? Demandez son ouverture lors de votre première connexion sur le site

Les usagers équipés de carte ont reçu début décembre une simulation de la nouvelle TEOM incitative avec les tarifs du service et une clé d'activation permettant l'ouverture d'un compte sur le site Ecocito.

Vous pouvez aussi demander le détail de vos levées de bacs ou de vos dépôts au 05 49 81 15 15.

Retrouvez toutes les explications sur le calcul et la mise en place de la TEOMi sur www.agglo2b.fr

Conteneurs collectifs : les bons réflexes !

Déposez uniquement des sacs poubelles fermés (2 sacs de 30 litres ou 1 sac de 60 litres). Ne déposez pas de déchets en vrac ne tassez pas de gros sacs dans le tambour

Ne déposez pas de petits déchets légers : un dépôt de 60 litres sera systématiquement compté, c'est dommage ! Ne percez pas votre carte : elle ne sera plus utilisable !



Les dépôts sauvages, c'est interdit !

Tous dépôts de déchets même au pied des conteneurs collectifs sont interdits et considérés comme des dépôts sauvages. Ils sont donc passibles d'une facture de 110€ pour frais de nettoyage (règlement de collecte de l'Agglo) voire d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€ (Art. R.362-1 du code pénal).

Obtenez votre composteur gratuitement !

En compostant vos déchets de cuisine au lieu de le jeter, vous pouvez garder votre poubelle plus longtemps et sans odeur, tout en bénéficiant d'un allié précieux pour amender votre jardin !

Pour obtenir un composteur, rendez-vous à la prochaine réunion compostage le lundi 2 mars à 19h au Pôle Environnement de l'Agglo à Bressuire. Réservation obligatoire avant la réunion : www.agglo2b.fr ou 05 49 81 15 15

ANNUAIRE DE L'AGGLO2B



L'AGGLO PRATIQUE à la Forêt sur Sèvre



SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Portage de repas

05 49 65 97 95
social@agglo2b.fr

Hébergement social

Logement temporaire, accompagnement et réinsertion
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

Relais petite enfance

Accompagnement du parent et des assistantes maternelles
05 49 80 15 61
ram.cerizay@agglo2b.fr

Multi-accueil pour les 0 - 3 ans

Accueil régulier ou occasionnel Familles Rurales | Pom d'Happy
05 49 72 81 60
multiaccueil.pomdhappy79@gmail.com

ENFANCE

Accueil de loisirs des 3 - 11 ans

Avant, après l'école, le mercredi et les vacances
La cabane magique | 05 49 65 14 60
enfance.lacabanemagique@gmail.com

JEUNESSE

Bureau Info Jeunesse
05 49 80 48 84
bij@agglo2b.fr

ESPACES AQUATIQUES

Argenton les Vallées

05 49 65 79 10

COEUR D'O - Bressuire

05 49 80 71 90
coeurdo@agglo2b.fr

AQUADEL - Cerizay

05 49 74 49 06
aquadel@agglo2b.fr

AQUADEL - Mauléon

05 49 81 46 61
aquadel@agglo2b.fr

Moncutant

05 49 72 80 61

Val de Scie - Nueil-Les-Aubiers

05 49 74 39 94
www.valdescie.agglo2b.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

HABITAT

Conseil et aides financières
05 49 81 12 12
habitat@agglo2b.fr

ESPACE INFO ÉNERGIES

Conseil en maîtrise de l'énergie et énergie renouvelable
05 49 81 19 45
info.energie@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Ligne de bus Bressuire et transport scolaire
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

Trans'Bocage Solidaire

Devenir conducteur bénévole ou bénéficiaire du service
CSC du Cerizéen | 05 49 80 57 63

FOURRIÈRE ANIMALE

06 47 40 11 62
christine.pillet@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr
www.tousenactiondechets.com

Déchetterie

La Guionnière, route de Montigny
05 49 80 65 32

ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

05 49 65 12 12
developpementdurable@agglo2b.fr

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr

RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

05 49 65 29 27
bibliotheques@agglo2b.fr

Bibliothèque

5, place Georges Clémenceau
05 49 80 86 80
bibliotheque.laforestsursevre@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00 - contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr

BUDGET 2019 DE LA COMMUNE (AU 20 DÉCEMBRE 2019)

Le budget communal se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune.

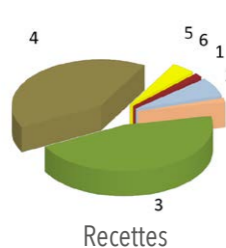
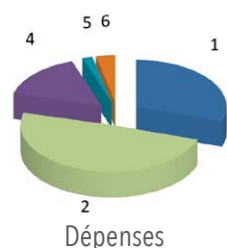
Ce budget municipal a été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 13,63%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,59%
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04%

Dépenses

1- Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...)	342 871 €
2- Charges de personnel	562 125 €
3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs)	- €
4- Autres charges de gestion (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...)	178 093 €
5- Charges financières	20 456 €
6- Charges exceptionnelles (subventions aux budgets annexes des lotissements)	39 038 €
Total aux dépenses réelles de fonctionnement	1 142 582 €
Dotation aux amortissements	44 021 €
Total aux dépenses d'ordre de fonctionnement	44 021 €

Total **1 186 603 €**



Recettes

1- Produits des services (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...)	116 197 €
2- Remboursement sur rémunération du personnel	26 102 €
3- Impôts et taxes	812 658 €
4- Dotations et participations	730 794 €
5- Autres produits de gestion	77 663 €
6- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres)	24 976 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 788 390 €
Opérations d'ordre	18 181 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	18 181 €

Total **1 806 571 €**

Excédent de fonctionnement 2019 619 967 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

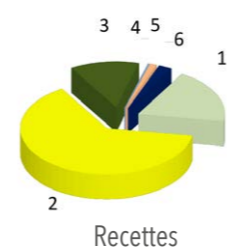
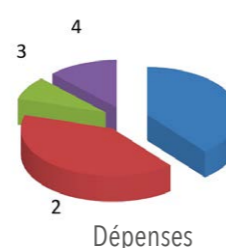
La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie...).

Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont tracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

Dépenses

1- Travaux relatifs aux bâtiments (Bâtiment et accessibilité, Cabinet de santé, Salle des fêtes et vestiaires attenants, Autres)	440 699 €
2- Travaux relatifs à la voirie (Voirie et aménagement sécurité, Effacements de réseaux, Autres)	456 368 €
3- Matériel, mobilier, communication	89 975 €
4- Remboursement d'emprunts	139 108 €
Total des dépenses réelles d'investissement	1 126 149 €
Opérations patrimoniales	360 €
Divers	18 181 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 541 €

Total **1 144 690 €**



Recettes

1- Récupération TVA	180 766 €
2- Excédent de fonctionnement 2018	599 900 €
3- Subventions	121 755 €
4- Emprunts	1 816 €
5- Récupération avances aux lotissements	12 126 €
6- Immobilisations en cours	23 534 €
7- Autres	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement	939 897 €
Opérations d'ordre	44 381 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	44 381 €

Total **984 278 €**

Solde d'investissement 2019 - 160 412 €

Solde d'exécution positif reporté de 2018 76 072 €

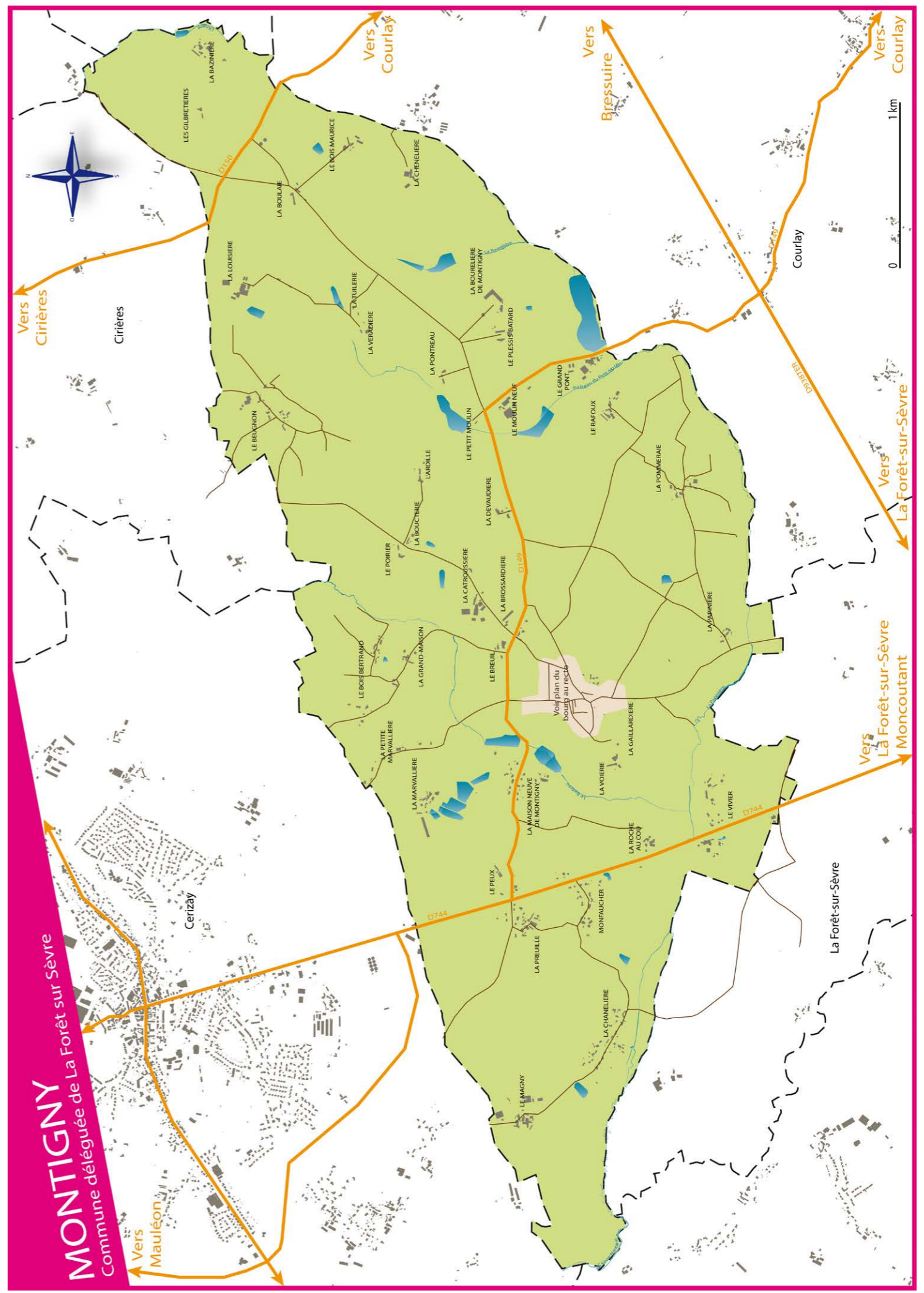
Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont tracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

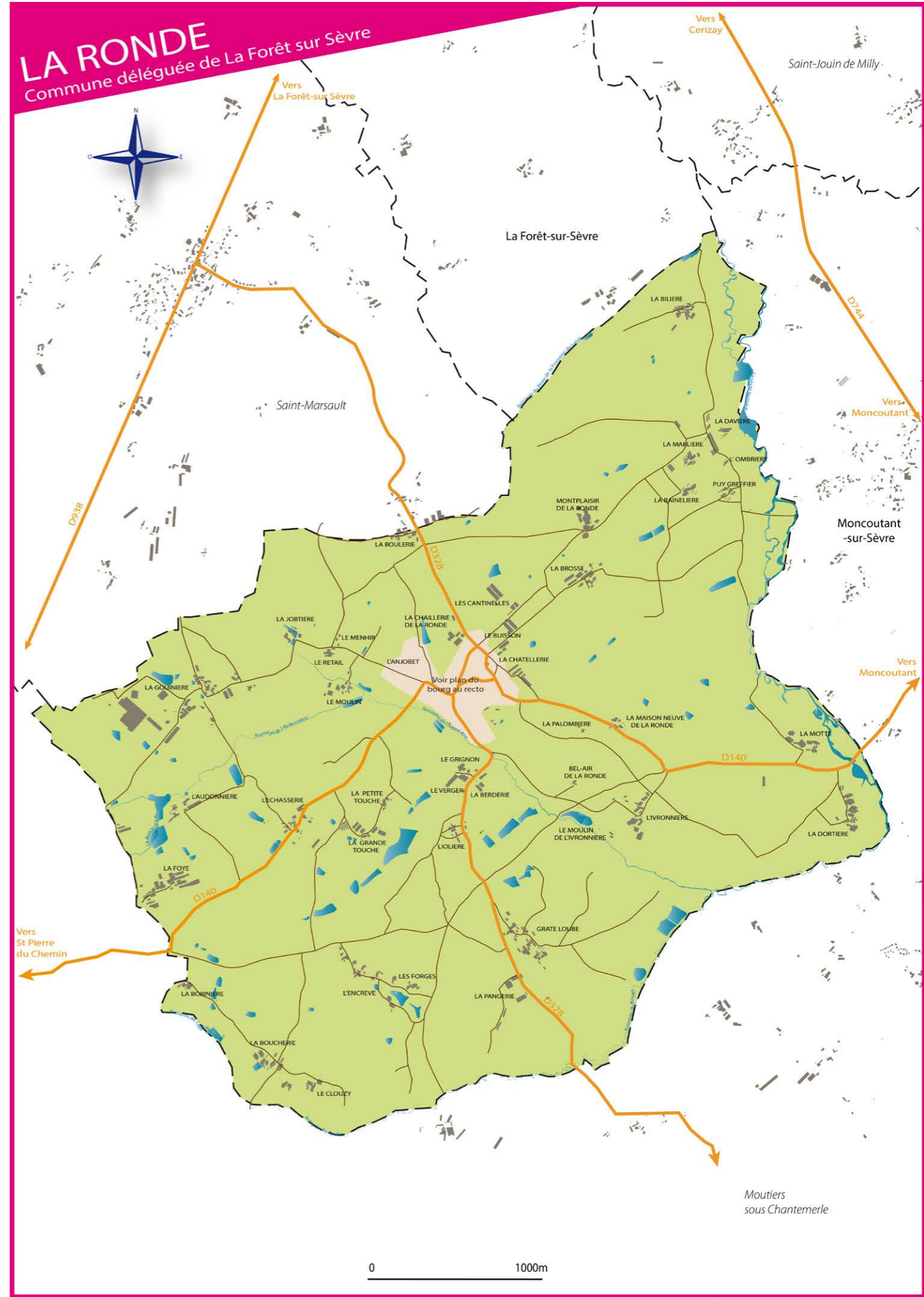


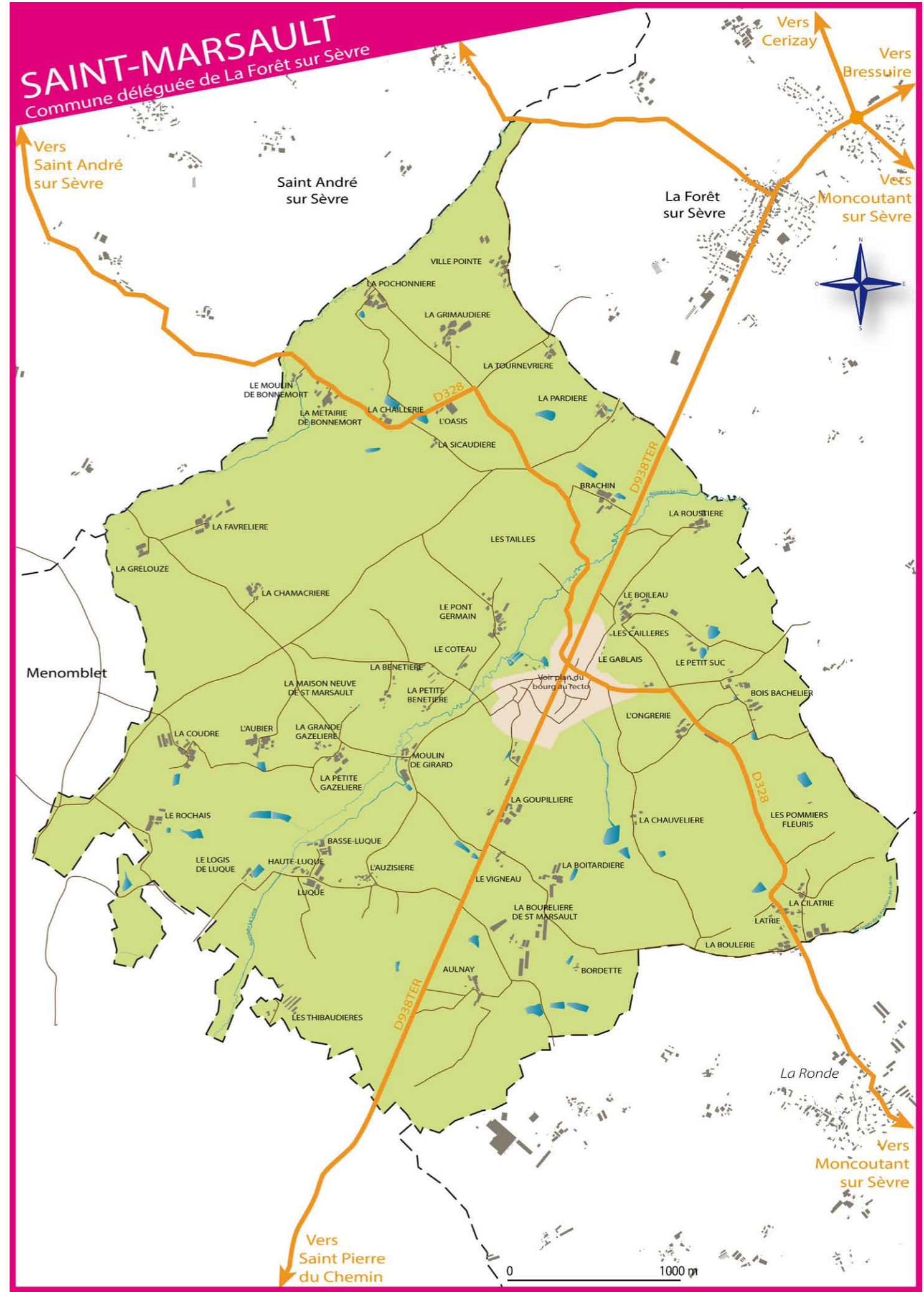
MONTIGNY

Commune déléguée de La Forêt sur Sèvre

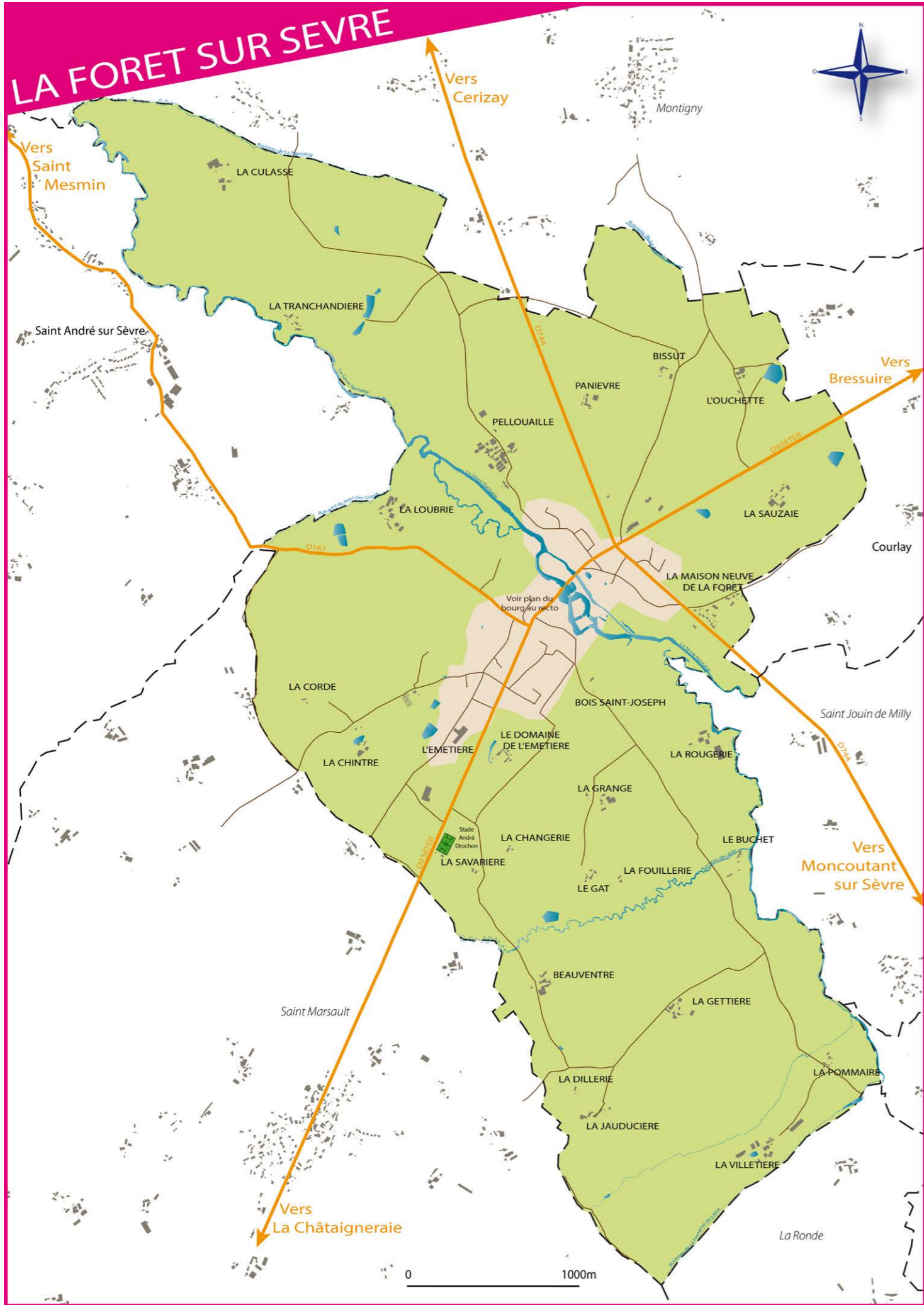
La Forêt-sur-Sèvre
l'énergie commune







LA FORET SUR SEVRE



ÉTAT-CIVIL 2018

Naissances

8 janvier	MARTINEAU Clémen	LF
17 janvier	NAU Oriane	LF
21 janvier	LARIVIERE MORIN Thémis	LR
31 janvier	GAUTIER Liam	MY
31 janvier	GAUTIER Milo	MY
16 février	LARGE Taho	LF
7 mars	AZIABOU Léna	MY
30 mars	BLÉNEAU Nathan	SM
6 avril	MERLET Théophile†	LF
28 avril	MERCERON Loris	MY
28 mai	PAYET Owen	MY
28 mai	PAYET Willem	MY
5 juin	LOUREIRO Awen	LF
25 juillet	DEBORDE Noélia	SM
4 septembre	GRIMAUD Faustine	SM
18 septembre	BODIN Elsa	SM
20 octobre	ANDRÉ Gabin	SM
25 octobre	JEMATI Adam	LF
6 décembre	TREFFORT Lana	LF
18 décembre	ROY PAVOT Moana	LF
22 décembre	BERTRAND Noé	SM

Mariages

31 mars	MARON Julie et MEUNIER Mickaël	LF
5 mai	BROSSET Julie et BOCHE Vincent	LR
9 juin	VERGNAUD Susy et LECLAIRE Tony	LR
7 juillet	DELAHAYE Angèle et GUILLOTEAU Thomas	LR
14 juillet	RENOUX Ambre et LECLERE Noël	MY
21 juillet	ROUSSELD Coralie et BELAUD Kévin	LF
24 août	GARANDEAU Constance et VALLETTE Paul	LF
25 août	GUILLET Justine et DA SILVA DE ORNELAS Antonio	LF
1er septembre	GUEDON Séverine et LIGNER Stéphane	LF
24 novembre	CHOUTEAU Elsa et CHABAUTY Jonathan	LR

Décès

11 janvier	HUBERT Christian	LR
26 janvier	TOMAN Trevor	LR
30 janvier	GILBERT Adrienne	MY
1er février	PRIEUR Marcel	SM
4 mars	FORTIN Lucien	LR
11 mars	TRICOIRE Cécile	LR
20 avril	GUIBERTEAU Christiane	LR
27 avril	ABELARD Gérard	LR
28 avril	DE GUENYVEAU François	LR
9 mai	GUEDON Yannick	MY
13 mai	NOURISSON Gabriel	LF
14 mai	MOUSSET Marie	LR
12 juin	DROCHON Paulette	SM
1er juillet	POINT Joseph	MY
2 juillet	AQUILLO Paulette	LF
7 juillet	BOURSAUD Marie-Thérèse	LF
22 juillet	PRIVAT Catherine	LF
26 juillet	LOISEAU Yvon	LF
19 août	BOBINEAU Olivier	LR
20 août	RAGUENEAU Maurice	LF
2 septembre	HOLLIDAY Ivan	SM
6 septembre	VIOLLEAU Suzanne	LF
8 septembre	REZEAU Juliette	SM
9 septembre	RENOUX Mathieu	LF
1er octobre	DIGUET Roland	LR
21 octobre	DAGUISE Roger	LF
4 novembre	ROBERT René	SM
12 novembre	EVEZARD Thierry	LF
13 novembre	RAINETEAU Paulette	SM
20 novembre	FAZILLEAU Guy	SM
27 novembre	TALON Henri	LF
6 décembre	DELAHAYE Rémi	SM
22 décembre	BOIZUMAULT Joseph	LR

ÉTAT-CIVIL 2019

Naissances

8 janvier	REBEILLEAU Alicia	MY
4 février	SAUTRON GUIGNARD Lyanna	LR
7 février	ABÉLARD Enola	LR
9 mars	BUSHMAKOV COUSSEAU Antone	LF
6 avril	JOURNAUD Chloé	MY
15 avril	GUYOMAR Armelle	MY
19 avril	CHAUVET Julia	LF
29 mai	HAN-NANT Leïa	LF
5 juillet	DA SILVA GUILLET Tiago	MY
13 juillet	AUGEREAU Ambre	SM
22 juillet	PAILLAT Nolhan	LR
29 juillet	GUILLEZ Maël	LF
8 août	MAROLLAUD Noah	LR
16 septembre	MARSAUD Maélys	LF
19 septembre	SILVA SOUTELO Elena	LF
10 octobre	LONGEAU Mathia	LF
26 octobre	GEFFARD Judith	LR
10 décembre	DUGELAY Liam	LR
16 décembre	BUTLER Léo	LF

Mariages

26 janvier	PYPOPS Katia et YAYHAOUI Maher	LR
1er juin	MEHEUST Dorothee et METROT Loïc	LR
22 juin	TAVENON Emilie et NEAU Sylvain	LF
20 juillet	FAUCON Hélène et CORNUAULT Sébastien	SM
2 août	DALMAS Sixtine et BONNAUD Mathieu	LF
24 août	DIXNEUF Laëtitia et NAU Yanice	LF
31 août	PLAUD Coralie et GANNE Samuel	LR
28 septembre	BABARIT Céline et DAVIAUD Corentin	LF

Décès

5 janvier	FORESTIER Marcel	SM
17 janvier	GIRARDEAU Jean-Louis	SM
18 janvier	TRICAUD Robert	LF
20 janvier	BETARD Marie-Josèphe	LR
28 janvier	ROUSSELOT Lucette	LF
29 janvier	GONNORD Guy	LR
4 février	FONTENEAU Marie-Madeleine	LF
5 février	PREVAUX Jean	SM
11 février	BRESSOLETTE Roger	LF
14 février	LE GOFF Franck	MY
22 février	MARTINEAU Michel	LF
26 février	ARMOUET René	LR
3 mars	MARCEAU Reine	LR
22 mars	BOIZUMAULT Jeanne	LR
27 mars	ALBERT Jacques	LR
1er avril	GUILLET Bernard	LF
30 avril	TOMAN Jane	LR
7 mai	FALLOURD Gérard	SM
12 mai	BLAUD Béatrice	MY
28 mai	GONÇALVES DE FARIA Françoise	LF
31 mai	CHARBONNEAU Yves	MY
22 juin	GILBERT Jean	LR
26 juin	NOAKES Irène	SM
6 juillet	PASQUIER Henri	MY
17 juillet	ABELARD Edmé	LR
30 juillet	THIBAUD Simone	LF
5 août	GOURDON Yvon	LF
29 août	GOURMAUD Jean	LR
4 octobre	DROCHON Yvette	LF
10 octobre	PICARD Yvette	SM
17 octobre	DIGUET Philibert	LF
20 octobre	TRICAUD Françoise	LF
22 octobre	LAMETH Claude	MY
8 novembre	ROULIER Hubert	LF
19 décembre	DROCHON Reine	SM
22 décembre	LANDREAU Marie-Thérèse	LF

Affaires scolaires

Commission animée par Nathanaël de Fombelle et Maryse Nourisson-Enond

Membres : Yvon Abelard, Caroline Baudouin, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Jimmy Duflos, Daniel Moreau, Carole Mazet.

> L'éducation : une priorité

L'accompagnement de la scolarité des enfants de la maternelle jusqu'à leur entrée au collège est l'une des priorités de la municipalité. Hormis les salaires des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fournitures, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage...) et d'investissement (travaux, aménagements...) de l'école publique. Elle subventionne - sur la base du budget de fonctionnement de l'école publique - l'école privée du territoire au prorata du nombre d'élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire.

La commune participe au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine et à des événements ponctuels (éducation musicale, cinéma, expositions...). Enfin, la municipalité finance dans leur intégralité les navettes entre les différents sites des écoles.



L'école publique des Quatre Saisons :

une école publique répartie sur deux sites (RPI), 5 classes.

Les petites, moyennes et grandes sections sont sur le site de La Forêt.

>Nathalie Audouin, directrice, enseignante PS-MS

Nathalie Bastien, enseignante MS-GS

64, rue Maréchal de Lattre de Tassigny (LF) / Tél. 05.49.80.83.78

Les CP/CE/CM sont sur le site de Montigny.

>Sylvia Bertaud, directrice, enseignante CM

Caroline Clémenceau, enseignante CP

Mégane Vergnaud, enseignante CE

6, rue Ernest Pérochon (MY) / Tél. 05.49.80.57.15

>Julie MERCERON, présidente de l'APE

L'école privée La Farandole - Saint Sauveur (nom provisoire) (LF/SM) :

un seul site depuis la rentrée de janvier 2020, 5 classes.

>Anne-Astrid Charbonneau, directrice, enseignante MS-GS

Aurélie David, enseignante PS - MS

Françoise Racaud, enseignante CP

Véronique Ayguillon, enseignante CE

Céline Toucheteau, enseignante CM

404, rue Salliard du Rivault (SM) / Tél. 05.49.80.81.09

>Nicolas Delineau, président de l'OGEC

>Coralie Belaud, présidente de l'APEL



> Téléthon 2019

Le 6 décembre 2019, les écoles ont participé à la « Course du muscle » pour récolter des fonds pour le téléthon. Ils ont rassemblé la somme de 670,06 € pour cette belle cause ! Que petits et grands soient remerciés pour cet élan de solidarité autour de leur parrain Rafaël, scolarisé en CE1 à l'école La Farandole Saint Sauveur.



Évolution des effectifs des écoles à la Forêt sur Sèvre

Nombre d'élèves	01/09/17	01/09/18	01/09/19
École publique Les 4 saisons	115	121	116
École publique La Forêt	56	60	45
École publique Montigny	59	61	71
École privée Saint Sauveur	44	96	96
École privée La Farandole	56		
TOTAL	225	217	212

> Navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires est proposé avec un agent municipal qui accompagne les enfants pendant les transports si nécessaire. Le coût de ces navettes (30€) est supporté par la municipalité. En revanche, le coût du ramassage scolaire dans les écarts est à la charge des familles.

> Cantine

La commune propose pour le bénéfice des familles un service cantine. Nous avons trois lieux de restauration scolaire sur le territoire communal : site de l'Ouvroir (LF), site du Théâtre (SM) et un réfectoire au sein de l'école de Montigny.

Pour la réservation et le paiement des repas, les familles doivent réserver les repas de leurs enfants et procéder au paiement en ligne via le site internet de la commune (Accès rapides / portail famille « carte+ » sur la page d'accueil du site). Les familles n'ayant pas d'accès à internet peuvent inscrire leurs enfants et payer en espèces ou chèques en se présentant à la mairie. Un repas réservé devra être payé au préalable : vous ne pourrez pas mettre votre enfant à la cantine sans avoir procédé au paiement. Nous vous demandons d'être très vigilants pour réinscrire dans les temps votre enfant. Attention notamment aux changements de mois et rentrées de vacances scolaires. Les enfants non-inscrits dans les temps risquent de ne pas pouvoir être accueillis car leurs repas ne sont pas commandés auprès du prestataire.

Chaque jour, environ 190 enfants profitent de ce service. Nous poursuivons notre partenariat avec la société JM Restauration (Cerizay), basé sur la recherche gustative, la qualité des produits (viande label ou bio notamment) et la proximité.

Les familles signent tous les ans le règlement de la cantine, en cas de manquement à ces règles des sanctions sont prévues pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire ou définitif.

Tarifs repas année 2019-2020 :

3,32 € pour un enfant (7€ en cas de repas non réservé)

6,30€ pour un adulte (uniquement sur le site de l'Ouvroir)

les prix sont TTC.

Pour toute question :

cantine@laforetsursevre.com / Tél. 05.49.80.86.42

> Commémoration du Centenaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale en 2018

Le 11 novembre 2018 fut un temps fort pour la commune. A cette date, les enfants des écoles ont pris une part active à la cérémonie commémorative pour célébrer le Centenaire de l'armistice, en plus de l'exposition que les plus grands avaient contribué à créer, ils ont participé à un court spectacle célébrant l'événement. Nous invitons, d'ailleurs toutes les familles à venir à ces commémorations du 11 novembre et du 8 mai qui participent à la construction citoyenne de nos enfants. Plus les enfants viendront, plus ils pourront être impliqués dans ces cérémonies.



> Parole à... l'École publique des Quatre Saisons

Année 2018-2019... Tout le regroupement a travaillé, aidé de Sèvre Environnement, sur la fabrication d'hôtels à insectes dans nos jardins. Nous avons observé et étudié les petites bêtes de notre jardin, réalisé des élevages dans nos classes : phasmes dans la classe des MS/GS, chenilles Bombyx Eris dans la classe des TPS/PS/MS. Une intervenante en musique est venue dans les classes de CP et de CE. Les enfants ont appris le Cup Song. Le rythme est basé sur « le jeu du gobelet », un ancien jeu pour enfant. Ils ont aussi inventé une chanson sur le thème du jardin. Après quelques séances d'entraînement à Montigny, les élèves de CM ont pu montrer tout leur talent au golf de Bressuire. Un voyage à Nantes les 6 et 7 mai. Visite du Musée d'arts, visite du Château des Ducs de Bretagne, jeu de piste dans les rues de Nantes, déplacements en tramway... Les élèves ont pu mieux comprendre ce qu'est une ville, son évolution. Ils ont aussi mieux perçu ce qu'implique de vivre en ville.

Année 2019-2020... Cette année, tout le regroupement de La Forêt/Montigny commence un projet sur 2 ans sur les contes traditionnels avec l'intervention dans nos classes d'une conteuse qui va avec les enfants, créer un conte pour les PS/MS/GS, la mise en musique d'un conte pour les CP/CE et une visite du site du Nombriil du Monde à Pougne-Hérison pour tous. Les enfants vont également animer leur jardin avec des créations artistiques de petits bonhommes pots et de suspensions à la manière de l'artiste CALDER.

Dimanche 22 mars : marche de printemps, organisée par l'APE.

> Parole à... l'École privée La Farandole - Saint Sauveur

Année 2018-2019... Les enfants de la MS au CM2 sont allés en classe découverte les 9 et 10 mai dans le Saumurois. Ils ont visité le Zoo de Doué la Fontaine, les champignonnières, Pierre et Lumière, le moulin de Sarré avec la fabrication du pain ainsi que le Cadre Noir. Un moment de partage et d'échange entre les grands et les petits ; ce qui a également permis de travailler sur notre regroupement d'écoles. Le 17 juin, les TPS et PS sont allés au Parc Aventure de Chantemerle. Ils ont réalisé le parcours des ouistitis ainsi qu'une promenade en forêt. Une grande expo "Doudous" a eu lieu le 14 juin sur Moncutant, regroupant nos travaux de l'année et toutes les écoles du réseau.

Année 2019-2020... Pendant 3 ans, nous allons travailler sur les Arts (plastique, musique, danse, théâtre...). Des sorties et voyages scolaires seront, comme tous les ans, organisés sur l'école. Cette année est riche en émotion puisque les enfants sont tous rassemblés depuis début janvier 2020 sur le site de Saint Marsault. Un agrandissement a eu lieu pour un total de 400 m² de construction nouvelle : une salle de motricité, trois salles de classe, des sanitaires adaptés... Des travaux d'accessibilité et la réhabilitation des anciens bâtiments sont également prévus. C'est un outil pédagogique flambant neuf et adapté à l'enseignement contemporain qui est mis à la disposition des enfants et des enseignants.

Dimanche 19 avril : marché de printemps, organisé par l'APEL

Vendredi 15 mai : portes ouvertes de la nouvelle école

Communication - Valorisation du patrimoine culturel

Commission animée par **Caroline Baudouin**

Membres : Delphine Courillaud, Nathanaël de Fombelle, Daniel Moreau, Maryse Nourisson-Enond, Bernadette Vallette, Bruno Bonnet.

Association des Amis du Patrimoine du Grand La Forêt

Créée en 2009, l'association a pour mission de mener des recherches sur l'histoire de la commune en collectant photos, témoignages... et de mettre en valeur le patrimoine communal en organisant expositions, concerts...

>2018-2019... Centenaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale

A cette occasion, l'Association des Amis du Patrimoine et les élèves de CE-CM, en partenariat avec la Commune, ont réalisé, une belle exposition autour de la Grande Guerre. Après avoir abordé les origines du conflit mondial, les grandes batailles, l'armement, les uniformes, la vie dans les tranchées, la vie à l'arrière... l'exposition retrace l'itinéraire de soldats prisonniers, présente quelques poilus de notre commune tués au combat, des correspondances... Photographies, registres... enrichissent ce projet intergénérationnel. L'exposition a sillonné les quatre territoires en 2019 : salle Maxime Tricoire (23 et 24 mars), salle Samuel Papineau (5 et 8 mai), Chapelle de l'Ouvroir (20 et 21 septembre), salle de la Baie des champs (10 et 11 novembre). Cette exposition a également été l'occasion de présenter au public l'ouvrage « Sur les traces des disparus de la Grande Guerre » réalisé par l'Association des Amis du Patrimoine.

>2020... Ecoles privées et publiques à La Ronde et Saint Marsault

A l'occasion des Journées du Patrimoine, une exposition aura lieu à la salle de la Baie des Champs (LR). L'association souhaite raconter l'histoire des écoles - publiques et privées, à La Ronde et Saint Marsault. Elle est à la recherche de photos de groupes anciennes mais aussi plus récentes. Vous possédez des documents, photos, anecdotes... ? N'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Noël au 06 62 73 29 69 ou Marie-Thérèse au 06 88 95 29 29

>2022... 60 ans du Son et lumière à La Forêt sur Sèvre

Une exposition en prévision...



Bibliothèque

Créée en 2008 par la commune, la bibliothèque dépend depuis 2014, du Réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. N'hésitez donc pas à pousser la porte de votre bibliothèque pour découvrir une offre riche et variée de romans, documentaires, bandes-dessinées, magazines et CD. Pour rappel, la carte de lecteur est gratuite. Elle permet d'emprunter jusqu'à 20 documents simultanément pour 4 semaines et d'accéder aux 24 bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Découvrez également le programme des rencontres d'auteurs, expositions, spectacles... des Bibliothèques de l'Agglomération du Bocage bressuirais sur le site www.bibliotheques.agglo2b.fr Toutes les animations proposées sur le territoire sont gratuites et sur réservation.

Votre bibliothèque est ouverte le mercredi de 9h30 à 12h30 et le jeudi de 15h à 18h30

Bibliothèque de La Forêt sur Sèvre - 5, place Georges Clémenceau - Tél. 05 49 80 86 80 bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr

Communication

Un nouveau site internet depuis fin août 2019 !

Les membres de la commission ont choisi de créer en 2019, un nouveau site internet, plus fonctionnel, en collaboration avec l'agence CREAMIT (Nantes). Budget alloué pour la réalisation de ce projet : 3 000 €.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, idées... Ce site doit vivre !!!



Sans oublier :

1 bulletin municipal par an.

4 numéros du Trèfle par an, soit 1 par saison. Le Trèfle présente la vie municipale, donne la parole aux écoles, à Trait d'Union, à l'Agglomération du Bocage Bressuirais, aux associations...

15 panneaux d'affichage, répartis sur LF (6), MY (1), LR (2), SM (6), pour annoncer les animations de la commune.

Renseignements en mairie ou par mail à mairie@laforetsursevre.com

Contacts utiles ...

> Le Courrier de l'Ouest

Vous souhaitez communiquer sur une animation, une assemblée générale, rendez-vous sur www.infocale.fr
Correspondant local (intérim) :
Claude Cornuault (Moncoutant)
claudeco2@wanadoo.fr
Rédaction Bressuire / bressuire@courrier-ouest.com
Tél. 05 49 65 00 27

> La Nouvelle République

Journaliste : Boris Blais (Cerizay) / boris.blais@sfr.fr
Rédaction Bressuire / nr.bressuire@nrco.fr
Tél. 05 49 72 90 00

> Collines FM

contact@collines-laradio.fr
Tél. 05 49 80 12 01

> Les rendez-vous Bressuirais

lesrdvbressuirais@outlook.fr

Tourisme / Culture

Visite estivale « Balade contée dans la forêt ! » le 11 juillet 2019

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais propose depuis plusieurs années, aux touristes et aux locaux, des visites pendant l'été, en partenariat avec les communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. En 2019, la commune a choisi de s'arrêter à La Forêt sur Sèvre pour sa visite estivale après avoir retenu La Ronde en 2015, Montigny en 2016 et Saint Marsault en 2017. Au menu : une balade contée, en compagnie de Caroline Jacquet et Patrice Hérisset, conteurs, à destination des grands et des petits. L'occasion pour les 80 curieux de découvrir sous un autre regard le bourg niché au bord de la Sèvre Nantaise, ses espaces naturels, son petit patrimoine et de déguster en fin de visite, quelques saveurs locales made in La Forêt : douceurs salées de l'Ivronnière (LR) et de la Marvallière (MY), douceurs sucrées de la boulangerie Gaborieau. Un régal !



Borne touristique installée à La Forêt sur Sèvre, par l'OT du Bocage Bressuirais, en novembre 2018

Téléthon

5 000 € collectés pour le Téléthon en 2019 !

Pour cette nouvelle édition, des bénévoles de La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault, se sont mobilisés en partenariat avec la Commune, pour organiser les 6 et 7 décembre deux journées d'animations au profit du Téléthon. Objectifs : collecter des dons et fédérer les quatre territoires autour d'un même projet. Bilan très positif : 5 000 € ont été reversés en 2019 à l'AFM-Téléthon (3 860 € en 2018).

L'édition 2019 en quelques mots...

> **Course du muscle le vendredi** : une première ! Les enfants des écoles de La Farandole - Saint Sauveur et des Quatre Saisons se sont mobilisés autour de Rafaël, parrain de la course. Ce jeune garçon scolarisé en CE1 à l'école La Farandole - Saint Sauveur est atteint du Syndrome de Bardet-Biedl. 670,06 € ont été collectés lors de cette nouvelle animation, avec et pour Rafaël !

> **Livraison et vente de croissants**, en partenariat avec la boulangerie Gaborieau le samedi : 371 croissants ont été livrés à domicile à Montigny, La Ronde et Saint Marsault, 225 vendus à la boulangerie à La Forêt sur Sèvre. Soit un total de 596 croissants vendus !

> **Randonnée pédestre le samedi** : 70 personnes ont parcouru l'un des deux circuits proposés et ont profité de vin chaud et focaces à leur arrivée !

Bon à savoir...

Vous recherchez des idées de visites, des animations près de chez vous...

Office de Tourisme du Bocage Bressuirais / www.tourisme-bocage.com

Vous souhaitez randonner en Deux-Sèvres

<http://randoendeuxsevres.fr>

Vous souhaitez connaître...

> la programmation de Scènes de Territoire

www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr

> l'action du Conservatoire du Musique et sa programmation

www.conservatoire.agglo2b.fr

> la programmation de Bocapole / www.bocapole.fr

> **Animation des « Chants Chouchis » et repas le samedi** : en début de soirée, le groupe des Chants Chouchis (Montournais) a « réchauffé » la salle grâce à son répertoire de chansons ! 215 personnes ont participé au repas animé par notre Hervé !

15 associations mobilisées pour le Téléthon...

Les associations de la commune se sont investies cette année encore pour le Téléthon en versant un don, en participant à l'organisation ou en reversant les entrées d'un match ou d'une vente exceptionnelle : le Club des aînés de Montigny, les Clubs de l'amitié de La Ronde et Saint Marsault, la Ronde des Camélias, la Gymnastique volontaire de La Forêt sur Sèvre, l'ES Bocage, l'Entente Forésienne de Basket Ball, les Ecureuils Pétanque Loisirs et la section Tac Tik, le Comité des jeunes de Saint Marsault, les Loustic Raid, l'Amicale des donateurs de sang, la Communauté Locale de Saint Marsault, les Comités des fêtes de Montigny et La Ronde. Un grand merci à toutes ces associations pour leur mobilisation !

De fidèles partenaires...

JM Restauration (Cerizay),

Super U Moncoutant,

Chez JB (Saint Pierre du Chemin),

Pasquier (Les Cerqueux)



Affaires sociales

Commission animée par Eliane Aubineau

Membres : Caroline Baudouin, Serge Chareille, Jimmy Duflos, Daniel Moreau, Maryse Nourisson-Enond, Nathalie Soulard, Carole Mazet.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Président : Thierry Marolleau, **Vice-présidente :** Eliane Aubineau

Membres élus : Yvon Abélard, Guy Brémaud, Serge Chareille, Delphine Courillaud, Carole Mazet, Daniel Moreau, Nathalie Soulard.

Membres nommés : Jean-Yves Billy, Jean-Marc Bonnin, Marie-Joséphine Brossard, Jeanne Charrier, Annick Girard, Myriam Morais, Marie-Line Morin, Florence Rézeau.

Le CCAS est un établissement public communal, intervenant principalement dans trois domaines :

- > l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire,
- > l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux,
- > l'animation des activités sociales.

Le CCAS peut venir en aide aux personnes en difficulté financière (facture d'électricité, de garage...) sur dossier avec justificatif. Un règlement de fonctionnement a été adopté à ce sujet par le Conseil d'administration du CCAS.

Il attribue des subventions à des associations en aide à la personne (don d'organes, Alzheimer, FNATH, l'ADMR, Secours Catholique...).
Montant en 2018 : 3 390 €. Montant en 2019 : 3 440 €.

Il organise le repas des aînés.

Le 30 novembre 2019, 208 personnes (229 en 2018) se sont retrouvées à la salle Maxime Tricoire pour partager le repas des aînés, moment de convivialité apprécié et animé par Hervé Michot. Comme l'an passé le repas était préparé par le traiteur Fauconnier (Saint Pierre du Chemin) et le service assuré par les élus et les membres du CCAS.

Depuis plusieurs années, les bénévoles de la Ronde des Camélias se mobilisent pour fleurir les tables. Les compositions florales vendues à la fin du repas au profit du Téléthon ont rapporté 160 € (156 en 2018).

Les personnes ne pouvant se déplacer pour raisons de santé ont reçu des colis, confectionnés par des producteurs de notre commune (ferme de l'Ivronnière à La Ronde, volailles de la Marvallière à Montigny) :

- > 17 colis « personnes seules »
- > 11 colis « couples »
- > 20 colis « personnes en maison de retraite »



Le CCAS met en place l'aide alimentaire.

Le CCAS et la commune n'ont pas renouvelé le partenariat avec le Centre SocioCultuel du Cerizéen pour le fonctionnement de l'Epicier Solidaire mais ont conclu une convention avec la Banque Alimentaire afin de mettre en place une distribution de colis alimentaires aux habitants de la commune répondant aux critères d'attribution. Cette aide est organisée depuis mai 2019 sous la forme de distribution de colis tous les 15 jours, le mardi après-midi. Le bureau du CCAS se trouve à l'arrière de la mairie de LF et reçoit sur rendez-vous au 05 49 80 86 42
22 colis ont ainsi été remis en 2019.



Le transport solidaire

Depuis janvier 2018, l'Agglomération du Bocage Bressuirais, exerçant la compétence Transport-Mobilité, a mis en place le transport solidaire, en partenariat avec les acteurs locaux, pour les personnes sans moyen de location. Ce transport basé sur la solidarité et le bénévolat fonctionne bien sur notre commune. Nous avons actuellement 13 bénévoles répartis sur les 4 territoires (4 à La Forêt, 3 à Montigny, 4 à La Ronde, 2 à Saint Marsault) et 30 bénéficiaires.

Ce service est surtout utilisé par les personnes âgées pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux et faire leurs courses.

Pour tout renseignement et inscription, que ce soit pour être chauffeur bénévole ou bénéficier de ce transport solidaire :

Centre SocioCultuel du Cerizéen / Tél. 05 49 80 57 63



Le Centre SocioCultuel (CSC) du Cerizéen

Pour agir ensemble, sortir de chez soi, échanger des savoirs, vivre des loisirs. Pour petits et grands, de la petite enfance à la personne âgée.

> **Le cyber jeunesse à Cerizay (à côté du cinéma)**, un espace pour les jeunes à partir de 11 ans qui a une mission d'accueil, d'animation et d'accompagnement de projet. Il est ouvert en période scolaire, les mercredis de 12h à 18h, les vendredis de 17h à 20h et les samedis de 14h à 18h : accueil libre avec à disposition un baby-foot, une table de ping-pong, un billard, un espace de détente et multimédia avec un accès internet ; pendant les vacances scolaires, l'horaire est variable en fonction de la programmation.

Atelier théâtre pour les jeunes à partir de 16 ans et les adultes. Adhésion de 4 € au Centre SocioCultuel du Cerizéen (valable de septembre à août). Activités et sorties payantes (entre 3 € et 40 €).

Vous pouvez joindre directement le cyber jeunesse pendant les heures d'ouverture au 05 49 80 30 21 ou au 07 81 61 08 61

> 19 ateliers adultes tout au long de la semaine : initiation au portugais, informatique, Qi Gong, café tricots broderie crochet, Français, doigts agiles et papilles gourmandes, Système d'échange local, atelier peinture, etc.

> Un lieu d'accueil chaque semaine, pour les parents et enfants de moins de 3 ans. Matinées récréatives (gratuit), chant prénatal (adhésion 12 €).

> L'ouverture d'un espace pour les allocataires CAF qui souhaitent effectuer leurs démarches.

Des animations pour les séniors

> **Ciné séniors** : un jeudi après-midi tous les mois au cinéma de Cerizay pour les personnes de plus de 60 ans. Une séance à prix réduit, inscription obligatoire. Se renseigner auprès de la mairie de Cerizay au 05 49 80 57 11

> **Piscine accompagnée** : le lundi tous les 15 jours, vous pouvez pratiquer une activité aquatique adaptée à votre âge et vos capacités. Contacter l'ADMR du nord cerizéen au 05 49 80 55 66

> **Dimanche détente** : tous les dimanches de 14h à 18h au centre SocioCultuel pour partager un moment de convivialité autour du jeu, d'un goûter et de discussions. Contacter le CSC au 05 49 80 57 63

> **Réseau Atout Age** : vous souhaitez une visite à domicile pour discuter, faire une promenade, lire, pratiquer un jeu de société... Contacter le CSC au 05 49 80 57 63

> **Karaté seniors** : la pratique du karaté permet d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques et contribue à préserver le capital santé physique. Tous les vendredis matin au dojo de Cerizay. Contacter le CSC au 05 49 80 57 63

> **Gym sur chaise** : activité physique adaptée, encadrée par des éducateurs de l'Ecole de Découverte des Sports, tous les mercredis de 11h à 12h. Contacter le CSC au 05 49 80 57 63

Centre SocioCultuel du Cerizéen, Cerizay / Tél. 05.49.80.57.63 <http://cerizeen.csc79.org>

Le CLIC du Bocage Bressuirais

Informe, conseille et oriente...

Informe, conseille et oriente...

Aide les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage :

> pour les guider dans leurs démarches administratives (aide à domicile, portage des repas, télé assistance, recherche de places d'accueil en établissement...),

> pour les orienter vers une action collective de présentation (atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants...).

Clic du Bocage Bressuirais, Bressuire

Tél. 05 49 65 52 74 / Adresse mail clic.bocage@cg79.fr

L' Agora MDA

Centre de prévention confidentiel et gratuit pour les 11-25 ans et/ou leurs familles.

C'est un lieu d'écoute avec une équipe de professionnels pour répondre aux questions et accompagner dans les démarches. Ils accompagnent sur des sujets tels que la sexualité, la contraception, le dépistage, les relations familiales, les difficultés scolaires ...

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le jeudi de 14h à 17h avec ou sans rendez-vous

Maison du Département Bocapole

Boulevard de Thouars à Bressuire

Tél. 05 49 65 22 71

L'ADMR de la Forêt sur Sèvre souhaite accueillir de nouveaux bénévoles !

L'ADMR, association de services à la personne, de La Forêt sur Sèvre est animée par une équipe de bénévoles.



A l'écoute de la population locale pour identifier ses besoins et ses attentes, nos bénévoles gèrent l'ensemble des services, avec l'aide de la Fédération Départementale des Deux-Sèvres.

L'association intervient à La Forêt sur Sèvre, La Ronde, Saint Marsault et Saint André sur Sèvre.

De nombreuses missions sont confiées aux bénévoles de notre association en fonction de leurs attentes. Chaque bénévole décide du temps qu'il souhaite consacrer à l'association.

Exemple de missions qui peuvent vous être proposées :

- > réaliser des visites de convivialité
- > répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations
- > assurer des tâches administratives ponctuelles
- > proposer et installer la téléassistance FILIEN
- > rechercher et accueillir de nouveaux bénévoles

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous appeler :

ADMR - 1, place Georges Clémenceau 79380 La Forêt Sur Sèvre
05 49 72 25 78 / admrlaforet@fede79.admr.org

Site internet : www.fede79.admr.org

Permanences téléphoniques :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h00

Accueil du public : le lundi de 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h00

Vie locale, Vie associative

Commission animée par Daniel Moreau

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Caroline Baudouin, Charly Cornuau, Laetitia Dauge, Jean-Jacques Enond, Maryse Nourisson-Enond, Jean-Noël Bodin.

Location salles, matériel (à partir du 1er janvier 2020)

La commune de La Forêt sur Sèvre s'est attachée à répondre aux besoins des associations mais aussi à ceux des habitants. Quatre salles des fêtes ayant des capacités d'accueil différentes peuvent être louées, chacune sur un des quatre territoires (La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault).

Salle	La Bobine	Samuel Papineau	La Baie des Champs	Maxime Tricoire
Territoire	La Forêt sur Sèvre	Montigny	La Ronde	Saint Marsault
Capacité	115	240	200	400
Repas habitants de la commune	130,00 €	150,00 €	130,00 €	150,00 €
Repas habitants hors de la commune	170,00 €	210,00 €	170,00 €	210,00 €
Vin d'honneur habitants de la commune	80,00 €	90,00 €	80,00 €	90,00 €
Vin d'honneur habitants hors de la commune	110,00 €	130,00 €	110,00 €	130,00 €
Heure de fermeture	3h	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)

Quelques informations complémentaires :

- Forfait chauffage hiver : 20,00 € (entre le 1^{er} novembre et le 31 mars).
- Gratuité de la salle en cas de sépulture.
- Tarif dégressif de 50% pour la 2^{ème} journée.
- Gratuité le vendredi à partir de 13h30 pour les mariages.
- L'accès aux salles n'est autorisé le jour réservé qu'à partir de 8h.
- Un micro est disponible dans les salles (coût 20,00 €).

Comment réserver ?

Les demandes de location et la signature des contrats peuvent se faire dans toutes les mairies (principale et annexes). Les contrats doivent être signés dans les 15 jours suivant la demande de location (pour les privés et les associations). Nous vous demanderons de fournir un chèque de caution de 200,00 € lors de la remise des clés et une attestation d'assurance responsabilité civile dès que possible.

Attention, une annulation moins d'un mois avant la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.

La location de matériel (tables, chaises, bancs ...)

La commune propose des prêts de matériel (tables, chaises, bancs). Pour les habitants de la commune, ce service est gratuit. Le retrait du matériel (et son retour) se fera uniquement les jeudis de chaque semaine à 14h. La réservation doit être effectuée au moins 1 semaine à l'avance (le jeudi pour le jeudi de la semaine suivante) en mairie principale.



Salle Samuel Papineau



Salle Maxime Tricoire



Salle de la Bobine

Subventions aux associations

La commune a attribué aux associations des subventions de fonctionnement, pour un montant total de :

- >7 667 € en 2018,
- >7 728 € en 2019.

Cadre de vie - Environnement

Développement durable

Commission animée par Yvon Abelard

Membres : Guy Brémaud, Serge Chareille, Charly Cornuau, Jean-Jacques Enond, Daniel Moreau, Nathalie Soulard, Bernadette Vallette, Jean-Noël Bodin.

Environnement

Un oiseau en voie de disparition à La Forêt sur Sèvre : le Moineau friquet

Depuis quelques années, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres étudie les populations de Moineau friquet nicheurs dans le bocage Bressuirais. On distingue ce moineau du Moineau domestique, beaucoup plus abondant, à la calotte brun chocolat et à la tache noire qu'il possède au centre de ses joues blanches.

Il a connu une diminution dramatique de ces effectifs en France, évaluée à moins 60 % au cours des dix dernières années. Les raisons de ce déclin sont multiples : diminution de la ressource alimentaire (petites graines) dans les champs en hiver, effondrement des populations d'insectes qui constituent l'unique nourriture des poussins au printemps et diminution de la disponibilité en cavités dans les bâtiments pour établir son nid.

En 2019, **il ne reste plus qu'entre 92 et 116 couples de cette espèce en Deux-Sèvres**, dont une bonne partie dans les communes bordant la Sèvre Nantaise. La Forêt-sur-Sèvre, avec trois bourgs (La Forêt, Montigny, Saint-Marsault) et quelques lieux-dits occupés constitue un bastion pour cette espèce, avec 25 à 30 couples évalués en 2019.

Afin de tenter de le sauver d'une extinction annoncée, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres entreprend des actions : pose de nichoirs spécifiques, sensibilisation des habitants, réflexions autour de l'implantation de mangeoires, de cultures dédiées (Millet) et de la gestion différenciée aux abords des colonies.

Vous pouvez vous impliquer dans sa sauvegarde : n'hésitez pas à contacter Clément Braud, en charge du projet ou à vous rendre à la soirée de présentation qui aura lieu **le jeudi 19 mars 2020 à 20h** à l'ancienne mairie de Saint-André-sur-Sèvre, gratuite et ouverte à tous.

Contact : clement@ornitho79.org - 06 45 39 47 18



Rue Monseigneur Vion, La Forêt sur Sèvre

Depuis le mois de novembre 2019, les travaux d'assainissement (réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales) sont engagés sur la rue Monseigneur Vion pour une durée de 3 mois. Les travaux d'enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques vont débuter la première semaine de février pour une durée de 3 mois. Puis, le SVL interviendra sur le réseau d'eau potable à compter du mois d'avril.

Une expérimentation de la circulation à sens unique a été mise en place depuis le début du mois de septembre 2019. Celle-ci semble donner satisfaction et sera conservée afin de sécuriser la circulation dans ce quartier.

Les travaux d'aménagement de voirie se dérouleront à compter du mois de mai 2020.

Budget estimé : 210 739,65 € HT

Lancement de l'appel d'offre : 23 janvier 2020



Travaux en régie (voirie, bâtiments)

2018

- > Salle de la Bobine : ouverture d'une porte dans la salle de rangement pour faciliter l'accès
- > Remise en état de deux logements : 1 à La Forêt sur Sèvre, 1 à Saint Marsault
- > Piquetage et enduit du mur du préau de l'école de La Forêt sur Sèvre
- > Nettoyage des 380 avaloirs de la commune

2019

- > Peinture des volets et fenêtres des deux locatifs - La Ronde
- > Avant location, nettoyage d'un logement - Saint Marsault
- > Remise en état d'une parcelle derrière la mairie de La Forêt sur Sèvre
- > Nettoyage des tuyaux aux entrées de champs sur Montigny
- > Peinture des poteaux main courante autour du stade et de la buvette - La Ronde
- > Rénovation de l'abri de touche sur le stade - La Ronde

Travaux en régie (espaces verts)

2018

- > Suppression des poteaux de bois lotissement des forges et des rosiers au monument aux morts - Montigny
- > Aménagements des extérieurs de la salle omnisports : pose de ganivelles, plantations arbustives, engazonnement
- > Aménagements autour des 9 logements Deux-Sèvres Habitat - La Forêt sur Sèvre
- > Aménagements rues Barreau et Saint André - La Forêt sur Sèvre
- > Etanchéité du lavoir route du Plessis Mornay - La Forêt sur Sèvre
- > Aménagement d'un jardin à l'école publique - Montigny
- > Suppression d'une haie de thuyas aux ateliers municipaux - La Forêt sur Sèvre
- > Suppression des petites haies rue de la Vendée et réengazonnement - Saint Marsault
- > Rénovation du calvaire du bourg de La Ronde et de l'Encrevier
- > Recépage de la haie au monument aux morts - La Ronde

2019

- > Aménagements autour du transfo place de la mairie - La Forêt sur Sèvre
- > Aménagements autour de la salle de la Baie des champs - La Ronde
- > Plantations et ensemencement rue des Lavandières - Saint Marsault
- > Sablage et ensemencement des terrains de sports
- > Plantations au calvaire du Puy Cantin - Saint Marsault
- > Restauration des portails des cimetières
- > Préparation et installation des aires de jeux :
 - Salle Samuel Papineau - Montigny
 - Aire de pique-nique face au Château et aire du pont de bois - La Forêt sur Sèvre
 - Aire de pique-nique près du canal - Saint Marsault

Aire de jeux fabriquées par Extébois et posées par PCV Collectivités

Coût : 36 889.81 € HT



Salle de la Baie des champs



Aire de jeux La Forêt sur Sèvre



Achat de matériel

- > Achat d'un Jumpy en remplacement du Kangoo blanc (2018) ; coût = 12 810.83 € HT
- > Achat d'un tracteur Kubota H5111 (113 cv) ; coût = 42 000 € HT, reprise Tracteur New Holland = 15 000 € HT
- > Achat d'un robot de tonte sur le stade André Drochon ; coût = 12 770.00 € HT

Voirie

Rues Barreau et Saint André (2018)

- > Finition des travaux d'aménagement de sécurité sur ces deux rues
 - > Mise en sens unique avec aménagement de trottoirs PMR de couleur
 - > Aménagement d'une piste cyclable et création de places de parking
- Travaux effectués par l'entreprise Pelletier pour un montant de 332 770.31 € HT, reste à charge commune = 171 566.71 €

Rue des Lavandières (2018-2019)

Après les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales réalisés fin 2018-2019 et les travaux d'eau potable, suivent les travaux de voirie et d'aménagement de sécurité, réalisés par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 147 598.19 €, reste à charge commune = 78 293.67 €

Travaux de réfection voirie - investissement 2018

- > Route de la Chanelière - Montigny (enrobé)
 - > Chemin de l'Ongrerie - Saint Marsault (enrobé)
 - > Plateforme de retournement école - Montigny (enrobé)
- Réalisés par l'entreprise Charier TP
Coût : 17 601.44 € HT
- > Réfection de 350 m de bordures rue de Lattre de Tassigny (La Forêt sur Sèvre)
- Réalisée par Charier TP
Coût : 38 677.13 € HT

Travaux de réfection voirie - investissement 2019

- > Route de Pellouaille - La Forêt sur Sèvre (enrobé)
 - > Chemin de la Benetière - Saint Marsault (bi-couche)
 - > Chemin de la Boulérie - Boitardière - Saint Marsault (enrobé)
- Réalisés par l'entreprise Cholet TP
Coût : 64 242.73 € HT

Travaux entretien de voirie

- > Tous les ans, ce sont de 25 à 30 T de PATA qui sont utilisées pour l'entretien de la voirie communale. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Charier TP
 - 2018 : 25T, coût = 15 500 €
 - 2019 : 30 T, coût = 20 850 €
 - > En prévision de l'arrivée de la fibre optique sur notre commune, l'élagage des haies va être indispensable le long des lignes téléphoniques. Nous vous remercions de faire le nécessaire.
 - > Le taillage des haies est effectué tous les ans par les entreprises Enond et Berthelot pour un montant de 11 565.65 €.
 - > 4 000 € sont aussi dépensés tous les ans pour l'entretien des fossés.
 - > De nouveaux panneaux aux entrées de bourg de Montigny, La Ronde et Saint Marsault ont été installés en début d'année 2019.
- Coût : 1 546,79 €.



Rue des Lavandières



Rue Barreau

Entretien et rénovation du patrimoine communal

Commission animée par Serge Chareille

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Jimmy Duflos, Nathanaël de Fombelle, Thierry Marolleau, Bernadette Vallette.

Comme chaque année, les élus ont à cœur de remettre en état et d'entretenir les différents bâtiments communaux afin de conserver des bâtiments fonctionnels et agréables. Sur les deux dernières années, un certain nombre de travaux ont donc été programmés sur l'ensemble de la commune.

Du côté des salles...

> **Salle de la Bobine (LF)** : installation de rideaux opaques aux fenêtres afin de répondre à la demande des nombreux utilisateurs de cette salle qui souhaitent pouvoir effectuer des projections en journée.

> **Boulangerie** : pose de 9 menuiseries en aluminium (portes et fenêtres) dans la continuité des changements de menuiseries des années précédentes.

> **Salle Maxime Tricoire (SM)** : changement d'une porte extérieure en aluminium et reprise de la couverture au niveau des planches de rive. Une commission municipale a été créée au cours de l'année 2019 afin de débiter la réflexion avec le programmiste Luc Cogny sur le projet de rénovation de cette salle et de son environnement. Les réunions de cette commission ont permis de dégager les grandes lignes de ce projet.

> **Salle Samuel Papineau (MY)** : amélioration intérieure avec l'aménagement de placards afin de protéger la sono et la laveuse, ces placards sont fermés à clés.

> **Salle de la Baie des champs (LR)** : en 2018 et 2019, ont eu lieu les travaux de réhabilitation et d'extension de la salle des fêtes et des vestiaires de football, d'aménagements extérieurs et de création d'un parking. L'inauguration a eu lieu en juin 2019 en présence des financeurs. Cette salle a pu être utilisée dès le printemps 2019 et est très appréciée, lumineuse, spacieuse et confortable. Les travaux dont le montant total est de 814 953 € HT ont été subventionnés à hauteur de 63% par l'Etat, le Département et l'Agglo2B.

Du côté des églises...

> **Eglise (LF)** : l'horloge datait des années 1879-1880. Le mécanisme présentait des faiblesses qui ont nécessité notamment le changement du cadran d'horloge du clocher. L'ancien cadran a été conservé et est visible dans le hall d'entrée de la mairie principale.

> **Eglise (LR)** : suite à l'apparition d'importantes fissures qui compromettaient la sécurité d'une fenêtre de l'église, la commune a procédé au changement du vitrage jaune « monumental » sur une embrasure d'une fenêtre vitrail.



Du côté des équipements sportifs...



> **Salle omnisports (LF)** : pose d'un rail et d'un rideau pour séparer la salle en deux et permettre d'optimiser son utilisation.

> **Stade André Drochon (LF)** : suite à la dégradation malveillante de l'installation sanitaire, il a été procédé au changement du matériel de chauffage et à l'installation de plomberie.

Du côté des autres bâtiments communaux...

> **Salle de conseil, mairie (LF)** : afin d'optimiser l'isolation de la salle et d'éviter ainsi les pertes intempestives de chaleur, il a été procédé au changement de baies vitrées défailtantes.

> **Ecole publique (LF)** : changement et peinture des passements de toits en bois sous toiture.

> **Locatifs « presbytère » (LR)** : entretien avec reprise de couverture et zinguerie, changement de porte extérieure avec son volet battant sur un logement de la cure.

> **Cimetière (LR)** : installation d'un second colobarium avec 8 cases, identique à celui mis en place en 2014. La capacité actuelle totale (16 emplacements) correspond à la demande de places pour la commune.

> **Locatifs rue de la Vendée (SM)** : changement de deux chaudières.

> **Cimetière** : les portails d'entrées des cimetières de La Forêt, La Ronde et Saint Marsault ont fait l'objet de travaux pour une remise en état globale.

L'ensemble de ces travaux (hormis le projet spécifique de la salle de La Baie des champs), représente un budget communal de l'ordre de 44 000€. Il faut ajouter à cela l'ensemble des petits travaux quotidiens d'amélioration et d'entretien, visibles ou non.



Colobarium à La Ronde

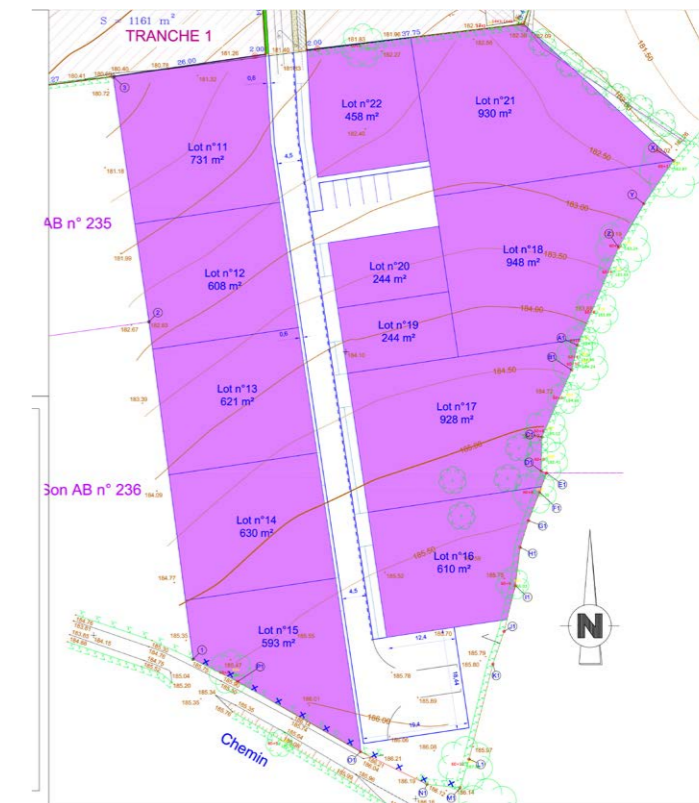
Autres travaux en cours ou en préparation...

> **Eglises** : une visite technique dans les quatre églises a eu lieu pour la mise en conformité et la sécurité au niveau général. La commission en charge des bâtiments communaux travaille afin de prioriser les urgences. Un audit a notamment été commandé concernant le beffroi de l'église de La Ronde.

> **Chapelle de l'ouvroir (LF)** : la commission d'architecture des bâtiments de France va nous aider à entrevoir la façon de faire les travaux de sécurité et de remise aux normes (électricité, peinture, accueil de public...). Rappelons que le retable est en bois polychrome du XVIIIème siècle et qu'il est classé sur la liste des monuments historiques, ce qui impose une protection particulière pendant les travaux qui devraient avoir lieu courant 2020-2021.

> **Local commercial place Georges Clémenceau (LF)** : suite au départ en retraite de Monsieur et Madame SIREAU qui étaient bouchers depuis 1987 sur la commune, le local commercial communal qu'ils occupaient fait actuellement l'objet de différents travaux (mise aux normes électrique, toiture et isolation).

> **Lotissement du Maréchal Ferrant 2 (MY)** : les travaux de viabilisation ont commencé en octobre 2019. La réception des travaux de première phase devrait avoir lieu au printemps 2020 ce qui permettra de pouvoir proposer les 12 lots à la vente dans la foulée.



Lotissement du Maréchal Ferrant 2 à Montigny

Un cabinet de santé en coeur de bourg, La Forêt sur Sèvre

Pourquoi ?

Ce projet fait suite aux demandes régulières de la part de professionnels de santé en vue de s'établir dans des locaux fonctionnels et utilisables sans travaux complémentaires. Il y a effectivement une carence actuelle de l'offre de soins dans le secteur et de fortes attentes des habitants. Une étude de faisabilité a été menée avec Luc Cogny, architecte. Un bâtiment a été identifié appartenant à la Commune, et situé au coeur du bourg de La Forêt sur Sèvre, à proximité des commerces, des services et près d'une zone de stationnement. Les enjeux d'accès et de stationnement sont en effet à ne pas négliger. Ce bâtiment est situé rue Maréchal de Lattre de Tassigny à La Forêt sur Sèvre. Il est vacant depuis plusieurs années et la Commune souhaite pouvoir y établir un équipement lié à la santé dans un bâtiment idéalement situé entre la pharmacie et la boulangerie. Le développement de commerces et de services contribue aussi à la vie sociale.

Objectifs

Il s'agit de réaliser un cabinet de santé facilitant l'exercice des praticiens avec un cadre de travail et un environnement professionnel adapté en centre bourg. Ce projet volontariste de la Commune répond aux objectifs suivants :

- > Maintenir le niveau actuel de couverture de la demande des habitants ;
- > Sauvegarder et pérenniser la pharmacie du territoire et préserver les emplois ;
- > Renforcer l'attractivité du territoire et contribuer à la qualité de vie ;
- > Assurer l'accessibilité et l'accès aux soins pour tous dans des conditions de continuité et de qualité.

Projet

- > Au rez-de-chaussée, un ensemble de deux cabinets, une salle d'attente et un bureau (accueil, secrétariat) ;
- > A l'étage, un studio à l'usage des professionnels de santé.

Coût prévisionnel du projet : 390 700 € HT.

Date de début des travaux : novembre 2019.

Durée des travaux estimée : 10 mois environ.

Architecte et maître d'œuvre : Luc Cogny.



Nuit de la lecture à la bibliothèque - 19 janvier 2019



Inauguration de la Baie des champs à La Ronde - 29 juin 2019



Retraite Ghislaine Baudouin - 1^{er} juillet 2019



Visite estivale à La Forêt sur Sèvre - 11 juillet 2019



Randonnée estivale à La Ronde - 16 juillet 2019

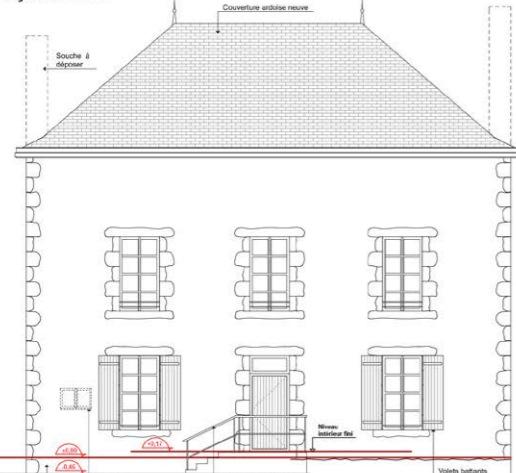


Visite de Mme Catherine Labussière, Sous-Préfète de Bressuire
5 septembre 2019

L'ANNÉE 2019 EN IMAGES



FAÇADE OUEST



FAÇADE EST



La nouvelle salle de la Baie des champs à La Ronde !

L'histoire de la salle

La salle « La Baie des champs » et les vestiaires attenants, sont des équipements majeurs dans la vie sportive, associative et locale.

Datant du milieu du 19ème siècle, le bâtiment d'origine, abritait l'école communale, le logement de fonction avec sa façade sur rue et la salle de classe à l'arrière.

Des extensions ont été créées, le bâtiment a été par la suite affecté en Mairie puis en salle des fêtes. Enfin, dans les années 80, les vestiaires attenants ont été construits en préfabriqués.

Le programme de travaux

- > Rénovation et embellissement de l'enveloppe extérieure
- > Réhabilitation/extension et mise aux normes des vestiaires et de la salle « La Baie des champs »
- > Mise en conformité à l'accessibilité
- > Mise en place d'un nouvel accès au site depuis la rue des écoliers avec un stationnement sécurisant

La durée des travaux

D'avril 2018 à avril 2019

Les entreprises retenues

- > MPH Airvaudaise, Airvault (Désamiantage)
- > SAS Pelletier, Cirières (VRD - aménagements extérieurs)
- > Guillebaud Bâtiments, Saint Pierre le Vieux (Gros œuvre)
- > La Charpente Thouarsaise, Thouars (Charpente - Bardage)
- > Teopolitub, Beaupréau en Mauges (Serrurerie)
- > Messent, Poitiers (étanchéité)
- > FBM, Bressuire (Couverture)
- > Hervo Alu, Secondigny (Menuiseries extérieures)
- > Renault et Fils, La Châtaigneraie (Menuiseries intérieures)
- > Soniso, Cholet (Cloisons sèches- plafonds)
- > Klein Ducept, Cheffois (Revêtements de sols - Faïence)
- > Claude Bétard, La Châtaigneraie (Revêtements muraux - Peinture)
- > Revs' Plafonds, Chey (Plafonds suspendus - Isolation)
- > Michel Boissinot, Mauléon (Plomberie - Sanitaire - Chauffage)
- > Michel Boissinot, Mauléon (Electricité)

Le coût du projet

En incluant les frais de maîtrise d'œuvre, de travaux et annexes :
814 953 € HT

63% de subventions : avec le concours de l'Etat majoritairement, du Conseil départemental des Deux-Sèvres et de l'Agglo2B

